

# **REFERENTIEL**

## **Brevet Technicien Supérieur**

### **ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE**

## **Sommaire**

Référentiel d'activités professionnelles	P 2
Référentiel de compétences	P 6
Architecture	P 11
Savoirs associés	P 12
Actions professionnelles	P 45
Règlement d'examen	P 46
Définitions des épreuves	P 47
Stages	P 56
Horaires	P 60
Annexe 1 : référentiel de compétences du DE CESF	P 62

## REFERENTIEL D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du BTS ESF participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement.

Il assure différentes fonctions :

- Expertise et conseil technologiques
- Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement
- Animation, formation et communication professionnelle

Il met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics, d'usagers, de consommateurs, de clients et de professionnels. Il participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable. Dans le cadre de ses missions, il contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics.

Il peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social ...

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect du droit des usagers et de l'éthique professionnelle.

Les emplois pour ces professionnels se situent dans différentes structures publiques et privées, notamment :

- Associations tutélaires,
- Associations de consommateurs ;
- Associations familiales ;
- Collectivités territoriales ;
- Centres sociaux ;
- Fournisseurs d'énergie ;
- Maisons relais, résidences sociales, logements-foyers, maisons d'enfants à caractère social...
- Organismes de réhabilitation, rénovation et gestion locative de logement ;
- Structures des bailleurs sociaux ;
- Structures d'insertion par l'activité économique ;
- Services en prévention santé ;
- ...

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. A titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

- Conseiller habitat
- Chargé de gestion locative
- Conseiller en économie domestique
- Conseiller en énergie
- Responsable, animateur de collecte
- Conseiller aux tuteurs familiaux
- Responsable vie quotidienne dans un établissement
- Animateur en consommation
- Animateur prévention santé

Les titulaires de ce BTS ESF peuvent avoir accès à la formation au Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale (DE CESF), aux licences du champ de l'économie sociale et solidaire, du champ social et aux licences d'autres champs pour poursuivre leurs parcours professionnels dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

## Référentiel des activités professionnelles

### REFERENTIEL FONCTIONS – ACTIVITES

FONCTIONS	ACTIVITES	TACHES
<b>EXPERTISE ET CONSEIL TECHNOLOGIQUES</b>	<b>Gestion du budget d'une action, d'un projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil et sélection de données financières pour établir un bilan</li> <li>- Elaboration de budgets et mise en œuvre de la proposition</li> <li>- Recherche de solutions financières (aides, subventions...)</li> <li>- Contribution à la réalisation et au suivi du budget d'une action, du financement d'un projet</li> <li>- Equilibre du budget, maîtrise de l'endettement</li> <li>- Suivi des contrats (assurances, maintenance, abonnements...)</li> </ul>
	<b>Conseil pour la gestion budgétaire d'un ménage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à la réalisation et au suivi du budget d'une action, du financement d'un projet</li> <li>- Equilibre du budget, maîtrise de l'endettement</li> <li>- Suivi des contrats (assurances, maintenance, abonnements...)</li> </ul>
	<b>Conseil et promotion pour la gestion des flux : énergies eaux, déchets...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil et actualisation des données</li> <li>- Analyse du besoin, de la demande</li> <li>- Réalisation d'études techniques</li> <li>- Participation à la rédaction d'un cahier des charges</li> </ul>
	<b>Conseil pour l'achat et l'utilisation de produits, de matériels et d'équipements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propositions de solutions, mise en œuvre, suivi, évaluation</li> <li>- Aide à la négociation dans une activité de conseil</li> </ul>
	<b>Réalisation d'études techniques du logement et conseil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Négociation avec les professionnels</li> </ul>
	<b>Instruction et montage des dossiers de réhabilitation ou d'amélioration de l'habitat ou du logement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille juridique</li> <li>- Contrôle des conditions d'accès aux droits</li> <li>- Constitution de dossiers de demande d'aide</li> <li>- Suivi des dossiers</li> </ul>
	<b>Suivi du patrimoine locatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations techniques et/ou juridiques aux locataires</li> <li>- Réalisation d'états des lieux</li> <li>- Transmission d'informations aux services compétents</li> <li>- Suivi des impayés</li> <li>- Participation à la démarche qualité</li> </ul>

	<b>Promotion de la santé par des actions concernant l'alimentation, et l'écologie de la vie quotidienne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil et actualisation des données</li> <li>- Analyse du besoin, de la demande</li> <li>- Réalisation d'études techniques</li> <li>- Participation à des actions de santé publique</li> <li>- Propositions de solutions, mise en œuvre et évaluation</li> </ul>
<b>ORGANISATION TECHNIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE, DANS UN ETABLISSEMENT</b>	<b>Gestion de la distribution des repas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au choix des menus</li> <li>- Participation au choix du mode de distribution</li> <li>- Participation à l'élaboration d'un cahier des charges</li> <li>- Participation à la négociation des contrats de sous-traitance</li> <li>- Elaboration et contrôle de la procédure de distribution des repas et d'élimination des déchets</li> </ul>
	<b>Gestion de la maintenance des locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration, mise en place et contrôle des procédures, des protocoles</li> <li>- Gestion des produits, des matériels et des équipements</li> </ul>
	<b>Gestion de l'entretien du linge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des déchets</li> <li>- Participation à l'élaboration d'un cahier des charges</li> <li>- Suivi et évaluation des contrats de sous-traitance</li> </ul>
	<b>Aménagement de l'espace</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la conception des espaces d'accueil, de détente, de repas, de locaux techniques...</li> <li>- Suivi et évaluation</li> </ul>
	<b>Participation à la démarche qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration de procédures et de documents relatifs à la qualité en conformité avec les normes en vigueur</li> <li>- Mise en œuvre des procédures relatives à la qualité</li> <li>- Contrôle de l'efficacité</li> <li>- Repérage et étude des situations atypiques, des dysfonctionnements</li> <li>- Propositions de solutions d'amélioration</li> </ul>
	<b>ANIMATION FORMATION COMMUNICATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>Conception, organisation et mise en œuvre d'actions individuelles et collectives à visée éducative</b>
<b>Production de documents professionnels, techniques</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'outils méthodologiques et de documents techniques</li> <li>- Elaboration de supports de communication écrite, orale, visuelle</li> </ul>

	<b>Animation et suivi du travail d'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organisation, coordination du travail de l'équipe</li><li>- Suivi des activités de l'équipe</li><li>- Participation à l'évaluation des membres de l'équipe</li><li>- Recensement des besoins de formation et proposition d'un plan de formation</li></ul>
--	---	---

## REFERENTIEL DE COMPETENCES

Les numéros de compétences font référence aux compétences évaluées en DE CESF. Elles sont présentées en annexe 1. Les compétences évaluées en BTS ESF sont inscrites en gras

FONCTIONS	COMPETENCES
<b>F1 : EXPERTISE ET CONSEIL TECHNOLOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C1.1 : Assurer une veille technique, scientifique et juridique</li> <li>- <b>C1.4</b> : Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé - alimentation-hygiène</li> <li>- <b>C1.6</b> : Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement</li> <li>- <b>C1.7</b> : Gérer le budget d'une action individuelle ou collective</li> </ul>
<b>F2 : ORGANISATION TECHNIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE, DANS UN ETABLISSEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>C5.1</b> : Planifier et/ou coordonner des activités au sein d'un service ou d'un établissement</li> <li>- <b>C5.2</b> : Gérer les produits, les matériels, les équipements</li> <li>- <b>C5.3</b> : Assurer une veille de l'état des espaces de vie</li> </ul>
<b>F3 : ANIMATION, FORMATION, COMMUNICATION PROFESSIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>C1.9</b> : Coordonner une équipe</li> <li>- <b>C3.1</b> : Elaborer une communication à destination de différents publics</li> <li>- <b>C4.1</b> : Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle</li> <li>- <b>C4.2</b> : Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles</li> </ul>
<b>FONCTIONS TRANSVERSALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C2.B.1 : Analyser les besoins d'un public</li> <li>- C1.3 ; <b>C2.C.1</b> ; <b>C2.C.2</b> : Impulser et/ou concevoir et/ou conduire des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne</li> <li>- <b>C1.5</b> : Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions</li> <li>- <b>C1.8</b> : Assurer la qualité du service rendu</li> <li>- <b>C2.C.3</b> : Evaluer les actions mises en place</li> <li>- <b>C4.7</b> : Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires</li> </ul>

## REFERENTIEL DE COMPETENCES

FONCTIONS	COMPETENCES	MOYENS ET RESSOURCES	INDICATEURS DE CERTIFICATION
F1 F2	Analyser les besoins d'un public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données sur les contextes : démographique, socio-économique, sociologique, juridique, culturel...</li> <li>- Ressources documentaires</li> <li>- Outils de recueil de données et d'analyse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de données</li> <li>- Appréhension des caractéristiques du public</li> <li>- Diagnostic des besoins</li> </ul>
F1	Assurer une veille technique, scientifique et juridique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources documentaires techniques, scientifiques, juridiques...</li> <li>- Données sur contexte professionnel</li> <li>- Outils de communication et de recueil de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement de sources d'informations</li> <li>- Sélection d'informations tenant compte de l'évolution des savoirs, des techniques, et des normes</li> <li>- Mise en forme et/ou diffusion des informations sélectionnées</li> </ul>
F1	Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat - logement, de l'environnement - énergie, de la santé – alimentation - hygiène	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils et documents professionnels</li> <li>- Données sur le contexte de l'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification du besoin</li> <li>- Recueil des données des informations</li> <li>- Sélection des informations recueillies</li> <li>- Traitement des données et des informations</li> <li>- Formulation du diagnostic</li> <li>- Elaboration d'un cahier des charges et/ou proposition de solutions</li> </ul>
F1 F3	Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données sur l'environnement local</li> <li>- Contexte institutionnel</li> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de l'existant</li> <li>- Proposition de solution(s)</li> <li>- Mise en place de la solution préconisée</li> <li>- Maîtrise de la méthodologie de projet</li> </ul>
F1	Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données relatives aux financements et aux dépenses</li> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> <li>- Outils et documents professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des sources de financement et des charges</li> <li>- Prise en compte des mécanismes de financement</li> <li>- Présentation d'un budget, d'un dossier de financement</li> </ul>
F1	Gérer le budget d'une action individuelle ou collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> <li>- Contexte professionnel</li> <li>- Outils de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du suivi</li> <li>- Présentation d'un bilan comptable</li> <li>- Maîtrise du budget alloué</li> </ul>
F1	Assurer la qualité du service	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des procédures et des protocoles</li> </ul>

F2	rendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte professionnel</li> <li>- Projet d'établissement et règlement intérieur</li> <li>- Documents de la qualité</li> <li>- ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détection des anomalies et des dysfonctionnements</li> <li>- Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires</li> <li>- Proposition d'actions correctrices</li> </ul>
F3 F2	Coordonner une équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte institutionnel</li> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> <li>- Outils et documents professionnels</li> <li>- Moyens matériels</li> <li>- Outils de gestion de ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe</li> <li>- Prise en compte des compétences</li> <li>- Prise en compte des contraintes</li> <li>- Participation à l'élaboration de plannings fonctionnels</li> <li>- Proposition de méthodes de travail</li> </ul>
F1 F3	Impulser et/ou concevoir et/ou conduire des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentations techniques et juridiques</li> <li>- Contexte professionnel</li> <li>- Outils de communication</li> <li>- Outils d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la demande de conseil d'animation ou de formation à partir de l'identification du besoin</li> <li>- Identification et mobilisation des partenariats</li> <li>- Mobilisation et valorisation des compétences et des savoirs des personnes</li> <li>- Elaboration de l'action de conseil, l'action d'animation ou de formation en tenant compte des potentialités des participants</li> <li>- Construction de séquences de formation (contenu, objectifs, critères d'évaluation).</li> <li>- Maîtrise des techniques d'animation</li> <li>- Recherche et /ou conception de supports</li> </ul>
F1 F2 F3	Evaluer les actions mises en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données sur les actions menées</li> <li>- Contexte professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception et mise en œuvre des outils d'évaluation</li> <li>- Réalisation de synthèse et/ou bilan avec les personnes</li> <li>- Analyse des effets attendus et produits</li> </ul>



F3	Elaborer une communication à destination de différents publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte professionnel</li> <li>- Outils de communication</li> <li>- Moyens matériels</li> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection des contenus</li> <li>- Adaptation du message aux objectifs à atteindre, à la diversité des publics (usagers, habitants, hiérarchie, élus...)</li> <li>- Choix du mode de communication et de transmission auprès des interlocuteurs</li> <li>- Elaboration de supports de communication : écrit, oral, visuel...</li> <li>- Utilisation de technologies de l'information</li> <li>- Traitement et gestion de l'information</li> <li>- Transmission d'informations dans le respect des règles éthiques et professionnelles</li> </ul>
F3	Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données sur les contextes : démographique, institutionnel, socio-économique, sociologique, juridique, culturel</li> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> <li>- Outils et documents professionnels</li> <li>- Moyens matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des partenaires, de leurs missions, des enjeux partenariaux</li> <li>- Identification de l'évolution des politiques sociales locales nationales et européennes</li> <li>- Connaissance et mise en œuvre des conditions et des techniques d'animation d'un réseau (de professionnels ou autres)</li> <li>- Représentation l'institution dans le cadre d'une délégation</li> <li>- Intégration dans une équipe de travail</li> </ul>
F3	Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données sur les contextes : démographique, institutionnel, socio-économique, sociologique, juridique, culturel</li> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> <li>- Outils et documents professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte des obligations et contraintes institutionnelles, humaines, financières....</li> </ul>
F1 F3	Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données sur les contextes : démographique, institutionnel, socio-économique, sociologique, juridique, culturel</li> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> <li>- Outils et documents professionnels</li> <li>- Moyens matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du contenu du contrat</li> <li>- Formalisation écrite</li> <li>- Validation hiérarchique</li> </ul>

F2	Gérer les produits, les matériels, les équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation professionnelle et technique</li> <li>- Contexte professionnel</li> <li>- Cadre réglementaire</li> <li>- Budget alloué</li> <li>- ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'état des stocks</li> <li>- Organisation des stocks</li> <li>- Mise en œuvre de l'approvisionnement, du renouvellement</li> <li>- Planification de la maintenance des matériels, des équipements</li> </ul>
F2	Assurer une veille de l'état des espaces de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la maintenance préventive</li> <li>- Repérage des dysfonctionnements, des dégradations et non conformités des locaux, des équipements</li> <li>- Déclenchement des actions correctives : réparation, rénovation, remplacement</li> </ul>
F3 F2	Planifier et/ou coordonner des activités au sein d'un service ou d'un établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte institutionnel</li> <li>- Cadre législatif et réglementaire</li> <li>- Outils et documents professionnels</li> <li>- Moyens matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des activités à effectuer</li> <li>- Organisation des circuits en tenant compte des compétences, des contraintes et des objectifs définis</li> <li>- Proposition de méthodes de travail</li> </ul>

## ARCHITECTURE DE FORMATION DU BTS ESF

<b>Module 1 : EXPERTISE ET CONSEIL TECHNOLOGIQUES</b>	
<b>1.1. Santé – Alimentation - Hygiène</b>	<b>261 H</b>
<b>1.2. Sciences physiques et chimiques appliquées</b>	<b>90 H</b>
<b>1.3. Habitat - Logement</b>	<b>275 H</b>
<b>1.4. Economie – Consommation :</b>	<b>120 H</b>
<b>1.5. Méthodologie d’investigation</b>	<b>30 H</b>
<b>Total Module 1</b>	<b>776 H</b>

<b>Module 2 : ANIMATION FORMATION</b>	
<b>2.1. Intervention sur le quotidien et son évolution</b>	<b>15 H</b>
<b>2.2. Technique d’animation et de formation</b>	<b>45 H</b>
<b>2.3. Connaissance des publics</b>	<b>159 H</b>
<b>2.4. Méthodologie de projet</b>	<b>28 H</b>
<b>Total Module 2</b>	<b>247 H</b>

<b>Module 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE</b>	
<b>3.1. Communication écrite et orale</b>	<b>60 H</b>
<b>3.2. Design de communication visuelle</b>	<b>30 H</b>

<b>Module 4 : TRAVAIL EN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET INTER INSTITUTIONNEL</b>	
<b>4.1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions</b>	<b>154 H</b>
<b>4.2 Analyse du fonctionnement des organisations</b>	
<b>Total Module 4</b>	<b>154 H</b>

<b>Module 5 : GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE dans un service ou dans un établissement</b>	
<b>5.1. Démarche qualité</b>	<b>14 H</b>
<b>5.2. Techniques de gestion des ressources humaines</b>	<b>42 H</b>
<b>5.3. Aménagement des espaces de vie</b>	<b>56 H</b>
<b>5.4 Design d’espace</b>	
<b>5.5 Design de produit</b>	
<b>5.6 Circuits des repas, du linge, des déchets</b>	<b>28 H</b>
<b>5.7. Gestion budgétaire</b>	
<b>Total Module 5</b>	<b>140 H</b>

	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>2<sup>nde</sup> année</b>
<b>LVE</b>	<b>60 H</b>	<b>56 H</b>
<b>Actions professionnelles</b>	<b>45 H</b>	<b>42 H</b>

## SAVOIRS ASSOCIES

### Module 1 : CONSEIL ET EXPERTISE TECHNOLOGIQUES

<b>1.1. Santé – Alimentation - Hygiène</b>	<b>261 H</b>
<b>1.2. Sciences physiques et chimiques appliquées</b>	<b>90 H</b>
<b>1.3. Habitat - Logement</b>	<b>275 H</b>
<b>1.4. Economie – Consommation :</b>	<b>120 H</b>
<b>1.5. Méthodologie d’investigation</b>	<b>30 H</b>
<b>Total Module 1</b>	<b>776 H</b>

#### 1.1 – Santé - Alimentation - Hygiène

##### ⇒ Objectifs et démarche pédagogique

L’enseignement de « santé – alimentation - hygiène », assuré par un professeur de biotechnologies, a pour objectif fondamental de donner aux titulaires du diplôme, dans ces disciplines, les bases scientifiques qui leur permettront :

- d’avoir une compréhension globale du fonctionnement de l’organisme humain et donc d’en développer une vision intégrée.
- de connaître l’influence des facteurs environnementaux (au sens large) sur ce fonctionnement et d’en mesurer l’importance et les conséquences en terme de santé publique.

Bases scientifiques indispensables pour que les titulaires du diplôme, dans leur activité professionnelle, puissent, en particulier :

- Informer, conseiller en matière d’hygiène de vie ou orienter vers des personnels spécialisés les publics rencontrés ;
- Former les personnels au respect des exigences en matière de sécurité biologique.

Ce programme n’a pas pour objectif de former de futurs biologistes ou diététiciens et n’entre pas dans le détail des mécanismes, au niveau moléculaire ou cellulaire. Les approches biochimiques ou cellulaires, nécessaires, sont cependant limitées aux connaissances indispensables à la compréhension des fonctions.

Ce programme se doit d’être cependant suffisamment approfondi pour constituer chez les titulaires du diplôme un socle solide et maîtrisé de connaissances en sciences biologiques. En effet, cet enseignement doit leur donner :

- Le recul critique qui permet de décrypter les informations disponibles et de les exploiter ;
- La capacité à expliquer, présenter et transmettre, dans un langage adapté au public des phénomènes ou processus biologiques ;
- Les bases nécessaires pour pouvoir, (dans le cadre de la formation continue par exemple) et en fonction de leur parcours professionnel, approfondir certains domaines ou suivre l’évolution des connaissances et des concepts.

Toutes choses qui ne peuvent être acquises qu’à partir d’un ensemble de connaissances assimilées et structurées.

Les démarches pédagogiques employées devront prendre en compte et s'appuyer sur les acquis des étudiants, dont certains, titulaires d'un baccalauréat S ou ST2S, ont suivi une formation conséquente en biologie. Cette prise en compte peut aller jusqu'à choisir de ne pas traiter, ou de traiter sous forme de simples rappels, certaines parties du programme. Inversement, pour les étudiants n'ayant pas suivi d'enseignements de biologie en première et terminale, des adaptations, sous forme de renforcement horaire, sont conseillées.

De nombreux liens apparaissent entre les différentes parties de ce programme ; les choix dans la présentation des notions et dans la progression pédagogique peuvent donc retenir un autre ordre que celui du programme, qui n'est qu'indicatif, comme l'est la répartition horaire suggérée.

Au-delà de l'acquisition de savoirs, cet enseignement doit contribuer à développer chez les étudiants des compétences essentielles à leur future activité professionnelle : c'est pourquoi il intègre recherches documentaires, analyse et exploitation de documents, exposés et travaux de groupe.

Les liens de certains chapitres avec d'autres enseignements du programme de ce BTS sont également évidents. Un enseignement cloisonné de ce programme « santé – alimentation - hygiène », n'aurait pas de sens : une coordination et un travail en commun avec des disciplines comme les sciences humaines ou les sciences et technologies de l'habitat et de l'environnement sont incontournables.

#### ⇒ Pré - requis

Note : Cet enseignement concernant les niveaux d'organisation n'est dispensé qu'aux étudiants n'ayant pas suivi d'enseignement de biologie en première et terminale.

<b>Savoirs associés</b>	
Connaissances à acquérir	
<b>Les niveaux d'organisation du corps humain</b>	
Les différents niveaux d'organisation : appareils et organes ; tissus ; cellules et biomolécules :	
Biomolécules	Classification, exemples, principales propriétés physico-chimiques <sup>1</sup>
Cellules :	Structure et ultrastructure ; compartimentation cellulaire ; échanges avec le milieu extracellulaire
Tissus	Tissus conjonctif et épithélial : structure, fonctions, exemples
Organes et appareils	

#### ⇒ Programme

<b>Savoirs associés</b>	
Connaissances à acquérir	
<b>1.1.1 Eléments de biologie cellulaire et moléculaire</b>	
Eléments de biologie cellulaire et moléculaire	
Le cycle cellulaire	Interphase et mitose <sup>2</sup> Apoptose : définition et importance physiologique Dérèglements de la régulation du cycle cellulaire : cancérisation

<sup>1</sup> L'étude structurale des biomolécules se limite au minimum indispensable pour pouvoir comprendre les propriétés physico-chimiques et biologiques de ces molécules

<sup>2</sup> L'étude détaillée des étapes de la mitose est exclue.

Savoirs associés	
Connaissances à acquérir	
Energétique cellulaire	ATP : rôle et synthèse Devenir des nutriments énergétiques dans les cellules : dégradation et mise en réserve.
<b>1.1.2 Anatomie et physiologie humaines : étude de quelques grandes fonctions<sup>3</sup></b>	
Fonctions de relation	
Système nerveux : ⇒ Anatomie et organisation fonctionnelle  ⇒ Neurone et tissu nerveux  ⇒ Quelques aspects de la physiologie du système nerveux	Système nerveux central et périphérique Système nerveux somatique et végétatif  Structure et propriétés du neurone Récepteurs sensoriels Transmission synaptique Principaux neuromédiateurs  Système sensoriel et organe des sens Douleur Activité réflexe Sommeil Récompense et plaisir Environnement et prévention (bruits, ...)
Appareil squelettique : ⇒ Système osseux : os, cartilages, tissu osseux  ⇒ Squelette : structure et fonctions	Structure Ostéogénèse et ostéolyse : rôles dans la croissance et le remaniement osseux ; régulation (hormones)
Appareil musculaire squelettique strié : ⇒ Anatomie et organisation du système musculaire  ⇒ La fibre musculaire striée  ⇒ La contraction musculaire  ⇒ Pathologies de l'appareil locomoteur	Différents types de muscles (sur les plans anatomiques et fonctionnels - agonistes et antagonistes) Relation avec le squelette et rôle dans les mouvements volontaires  Structure, ultrastructure et propriétés  A l'échelle de la fibre <sup>4</sup> et à l'échelle d'un muscle Aspects mécaniques, moléculaires <sup>5</sup> et énergétiques Déclenchement de la contraction musculaire  Pathologies liées à la vie quotidienne et professionnelle (troubles musculo-squelettiques) Mesures de prévention
Fonctions de nutrition	

<sup>3</sup> Dans chacun des chapitres suivants, l'étude anatomique est limitée aux notions nécessaires pour comprendre les mécanismes physiologiques présentés. Ces mêmes mécanismes physiologiques ne font pas l'objet d'une étude approfondie au niveau moléculaire et cellulaire. L'étude des fonctions physiologiques a pour finalité de donner aux titulaires du diplôme une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme. Il s'agira donc de replacer chaque élément cellulaire, tissu ou organe étudié dans un contexte plus général et de mettre en perspective chaque fonction abordée dans l'organisme entier. L'accent est systématiquement mis sur les moyens de prévenir les pathologies (hygiène, comportements, ...).

<sup>5</sup> Là encore, l'étude de la contraction aux niveaux cellulaire et moléculaire se limite aux bases indispensables à une bonne compréhension du fonctionnement musculaire de l'organisme

Savoirs associés	
Connaissances à acquérir	
Système cardio-vasculaire : le cœur et la circulation sanguine <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Anatomie et histologie de l'appareil cardio-vasculaire</li> <li>⇒ La révolution cardiaque</li> <li>⇒ La circulation sanguine et la pression artérielle</li> </ul>	Cœur ; vaisseaux sanguins : différents types, structures et fonctions  Différentes phases (rôles du myocarde et des valvules) Fréquence et débit cardiaques  Schéma général de la circulation La pression artérielle : définition, origine, fonction, mesure, variations physiologiques, régulation Prévention des maladies cardio-vasculaires
Système lymphatique ; compartiments liquidiens de l'organisme ; milieu intérieur	
Système respiratoire et respiration <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Anatomie de l'appareil respiratoire</li> <li>⇒ Ventilation pulmonaire</li> <li>⇒ Les gaz respiratoires</li> <li>⇒ Pathologies respiratoires : exemples</li> </ul>	Voies conductrices et zones d'échange  Mécanique ventilatoire, volumes respiratoires  Echanges gazeux pulmonaires et tissulaires ; transports des gaz dans le sang  Pathologies de type allergique et infectieux ; influence des conditions de vie (habitat, environnement professionnel...) et règles de prévention
1.1.3 Alimentation et nutrition	
Les aliments	
Définition, nature, propriétés des aliments Principaux groupes d'aliments Sécurité sanitaire des aliments ; le risque alimentaire Règlementation en matière de sécurité sanitaire et d'information nutritionnelle	
Besoins et apports nutritionnels	
Besoins nutritionnels	Différentes catégories de besoins, aspects quantitatifs et qualitatifs, variations en fonction de l'état physiologique
Apports nutritionnels ; rations alimentaires ; menus	
Appareil digestif, digestion et absorption	
Organisation et anatomie de l'appareil digestif Digestion et absorption	Conséquences d'une alimentation déséquilibrée
Comportements alimentaires	
Déterminants du comportement alimentaire	
Dérèglements et pathologies	Obésité, sur-poids, insuffisance des apports, TGCA <sup>6</sup> (en lien avec l'addictologie) ,....
Alimentation familiale, restauration collective	
Maîtrise du coût de l'alimentation et recherche d'une alimentation familiale équilibrée	
Achats alimentaires en collectivité	Quantités à commander, cahier des charges, gestion des stocks, ...
Modes de distribution des repas	Liaisons chaude et froide

<sup>6</sup> TGCA : troubles graves du comportement alimentaire

Savoirs associés	
Connaissances à acquérir	
1.1.4 Unité de l'organisme et maintien de son intégrité	
Maintien de l'homéostasie	
Système endocrinien : ⇨ Principales glandes et hormones ⇨ Système neuro-endocrinien	Thyroïde et parathyroïdes ; surrénales ; tube digestif, ... Complexe hypothalamo-hypophysaire Boucle de régulation
Le métabolisme énergétique et sa régulation	Inter-relations glucides/lipides/protides Régulation de la glycémie (hormones, mises en jeu en fonction des états physiologiques)
Défense de l'organisme : le système immunitaire	
Système immunitaire ; organes primaires et secondaires	
Immunité naturelle, non spécifique	Barrière cutané - muqueuse Réaction inflammatoire
Immunité spécifique, acquise : ⇨ à médiation humorale ⇨ à médiation cellulaire ⇨ vaccination	Anticorps : structure, synthèse, rôles Application : immunité anti-infectieuse Principes, importance et intérêt, calendrier vaccinal
Dysfonctionnements du système immunitaire	Réactions d'hypersensibilité immédiate ; allergies de contact ; facteurs favorisant. Immunodépression
1.1.5 Eléments de pharmacologie et toxicologie	
Eléments de toxicologie	
Substance toxique	Définition et exemples Mécanismes d'action (exemples) ; courbe dose-effet
Différentes formes de toxicité	A partir d'exemples : toxicité aiguë, sub-aiguë et chronique Effets cancérogène, mutagène, tératogène
Notions sur la réglementation en matière de substances utilisées dans l'alimentation (additifs alimentaires), dans la vie quotidienne (produits d'entretien,...)	
Eléments de pharmacologie	
Le médicament	Définitions, principales formes galéniques Spécificité du produit médicament
Administration d'un médicament :	Voies d'administration et posologie
Informations réglementaires sur les spécialités pharmaceutiques : ⇨ Emballage ⇨ Notice informative	Etudes menées (travaux dirigés) à partir d'exemples d'emballage et de notices, en lien avec les acquis du cours de physiologie
1.1.6 Eléments d'addictologie	
Les addictions : ⇨ Addictions aux substances psycho-actives ⇨ Addictions comportementales	Définition Inventaire Comportements de consommation (usage, mésusage, ...) Exemples en lien avec le module 2
Prévention des addictions	Dispositif
1.1.7 Les différentes étapes de la vie	
Reproduction et grossesse : maîtrise et prévention des risques	



<b>Savoirs associés</b>	
<b>Connaissances à acquérir</b>	
Les infections sexuellement transmissibles	Anatomie des appareils génitaux Voies de contamination Principales IST, conséquences pathologiques Règles de prévention
Les principales infections à transmission materno-foetale : rubéole, toxoplasmose, infection par le VIH, hépatites	Principales étapes du développement embryonnaire et fœtal Rôles du placenta Transmission au fœtus Conséquences pathologiques (embryopathies et fœtopathies) Prévention
Surveillance médicale de la grossesse ; hygiène de vie pendant la grossesse et en cas d'allaitement	Modifications physiologiques e la grossesse
Maîtrise de la reproduction	Méthodes contraceptives AMP (aide médicale à la procréation)
<b>Croissance et développement ; vieillissement</b>	
Croissance et développement ⇒ Croissance somatique  ⇒ Développement psycho-moteur	Développement statur- pondéral Facteurs de la croissance : hormonaux, nutritionnels, ... Indicateurs de suivi (carnet de santé) Définition Principales phases Facteurs influençant le développement
La puberté et l'adolescence	Modifications physiologiques et morphologiques Aspects psychologiques en lien avec le module 2
Le processus de vieillissement	Etapes et caractères du vieillissement Notion de vieillissement différentiel Facteurs du vieillissement : biologiques, génétiques, psychologiques, .... Conséquences : sensibilité au stress, perte d'autonomie, dépendance ....
La fin de vie et la mort	
<b>1.1.8 Microbiologie appliquée à l'alimentation et à l'hygiène</b>	
<b>Microorganismes et environnement</b>	
Flores microbiennes et relation entre micro-organismes et êtres vivants	Saprophytisme, commensalisme, parasitisme Flores des milieux ambiants Flores commensales de l'homme
<b>Micro-organismes et aliments</b>	
Mécanismes d'altération des aliments  ⇒ Altération de la qualité sanitaire ⇒ Altération de la qualité marchande	Croissance et nutrition : besoins nutritifs, courbe de croissance, influence des facteurs physico-chimiques sur la croissance Exemples Exemples
Conservation et stabilisation des aliments	Agents physiques Agents chimiques
<b>Microorganismes, virus et infections</b>	
Virus	Structure Multiplication virale, Notion de parasite obligatoire Infection virale respiratoire
Micro-organismes et infections	Pouvoir pathogène et ses facteurs (invasif, toxigène) Rôles du terrain et de l'environnement Transmission des maladies infectieuses
<b>Microorganismes, virus et infections</b>	

## Savoirs associés

### Connaissances à acquérir

Prévention des contaminations	Hygiène des logements et locaux professionnels, du matériel, des résidents et du personnel
Elimination des micro-organismes	Agents physiques (filtration, chaleur) Agents chimiques (détergents, antiseptiques, désinfectants, antibiotiques)

## 1.2 Sciences physiques et chimiques appliquées.

### FINALITE

Le programme de sciences physiques et chimiques appliquées est élaboré pour apporter une réponse aux besoins réels des étudiants de cette filière professionnelle : il est en cohérence avec le Référentiel des Activités Professionnelles établi par les membres de la profession. L'enseignement des sciences physiques et chimiques appliquées dans cette section de technicien supérieur est destiné à développer, chez les étudiants, la compréhension et la connaissance des phénomènes et lois physiques mis en œuvre dans le domaine professionnel. Ainsi, les étudiants deviendront capables d'élaborer et de maîtriser les capacités générales de conceptualisation, d'action et de communication qui leur permettront de s'adapter à l'évolution des techniques et d'accéder à des niveaux supérieurs de qualification.

### METHODOLOGIE

Cet enseignement est entièrement assuré avec des effectifs réduits. Le professeur donnera à celui-ci une orientation résolument expérimentale et concrète. Le programme de sciences physiques et chimiques appliquées met l'accent sur l'utilisation professionnelle qui peut être faite d'un enseignement scientifique : il en résulte que, pour dispenser un enseignement scientifique, le professeur devra s'appuyer sur la pratique professionnelle propre à la filière et les compétences visées seront acquises à partir de l'étude de situations concrètes issues du domaine professionnel (documentation interne et données mises à disposition par les acteurs du secteur, observation, stage...).

En sciences, la logique de construction des compétences chez les étudiants se fonde d'abord sur l'acquisition de connaissances et de savoir-faire résultant d'un enseignement privilégiant la démarche expérimentale. Grâce aux activités pratiques, de nombreux points du programme offrent la possibilité d'une approche concrète et accessible aux étudiants permettant ensuite au professeur d'introduire les concepts évitant toute mathématisation excessive. Chaque séance en effectif réduit correspond à une situation de mise en œuvre qui sera dans la mesure du possible associée à une application du domaine professionnel. Elle sera conçue pour mobiliser les capacités d'action et de réflexion de l'étudiant et doit permettre de construire des savoirs nouveaux. Aux objectifs de connaissances s'ajoutent des objectifs méthodologiques : la poursuite de la pratique de la méthode et du raisonnement scientifiques doit contribuer à développer chez le futur technicien l'esprit critique et l'autonomie nécessaires à l'analyse des situations qu'il rencontrera.

L'utilisation de l'outil informatique sous ses différents aspects doit être aussi systématique que possible en travaux pratiques : tableurs pour les calculs et les modélisations, logiciels d'acquisition et de traitement des signaux, logiciels de simulation, ... Les tableurs graphiques seront utilisés pour représenter de manière graphique des résultats et pour établir des modèles à partir de résultats expérimentaux. L'utilisation des logiciels de simulation doit permettre d'explorer des points difficiles à mettre en œuvre d'un point de vue expérimental ou de gagner du temps en évitant des tâches répétitives (étude de l'influence d'un paramètre). Elle ne doit en aucun cas se substituer à l'expérience. Ces logiciels permettent aussi d'éviter les calculs fastidieux et de donner la priorité à l'analyse des résultats sur la méthode de résolution.

Les différentes parties du programme sont souvent étroitement liées. Il ne faut donc pas en faire une lecture linéaire. Le programme indique les connaissances à maîtriser par les étudiants à la fin de leur scolarité. Il relève de la responsabilité du professeur d'organiser sa progression à partir de thèmes ou d'applications relevant du BTS ESF et non à partir de savoirs, tout en s'assurant que toutes les connaissances de base, tous les savoirs et tous les savoir-faire attendus aient bien été enseignés.

Il importe que le professeur de sciences physiques et chimiques appliquées chargé de l'enseignement organise sa progression en liaison étroite avec le professeur chargé de l'enseignement « habitat – logement »

## Savoirs associés

Connaissances à acquérir

### 1.2.1 Les états de la matière.

Structure et état de la matière.

Atome, molécules.

- Masse molaire atomique ou moléculaire.
- Quantité de matière.

Les trois états de la matière, changements d'état.

- Etude de l'ébullition et de la solidification de l'eau.
- Savoir que la température d'ébullition de l'eau dépend de la pression.
- Savoir que l'ajout d'additifs modifie la valeur de la température de solidification de l'eau.

Applications.

Cas particulier des gaz.

Paramètres d'état, équation des gaz parfaits.

Mesure de pressions.

Mesure de températures.

Vapeur d'eau.

- Pression de vapeur sèche, pression de vapeur saturante.
- Degré hygrométrique, humidité relative.

Applications.

### 1.2.2 Les formes de l'énergie.

Energie et puissance

Les différentes formes d'énergie

Les différents transferts d'énergie

Energie et puissance

Principe de conservation de l'énergie

Transfert d'énergie par chaleur

Savoir que la température caractérise l'agitation thermique d'un système

Mesures calorimétriques

- Citer la relation:  $Q = m.C(\theta_2 - \theta_1)$
- Mettre en œuvre un calorimètre et un capteur de température.

Changements d'états

- Donner et appliquer la relation :  $Q = m.L$

Les différents types de transfert d'énergie par chaleur

Principe des machines dithermes

- Applications
- Réfrigérateurs, climatiseurs
- Pompe à chaleur

L'énergie électrique

Grandeurs électriques fondamentales

Énergie et puissance électrique : application à différents appareils électroménagers

Conducteurs ohmiques

- Loi d'Ohm.
- Effet Joule
- Applications

Phénomène d'induction

- Définition
- Utilisations

Savoirs associés
Connaissances à acquérir
1.2.3 Ondes électromagnétiques
Nature et caractéristiques des ondes électromagnétiques
Domaine visible
Les spectres d'émission. Fonctionnement, avantages et inconvénient des différents types de sources lumineuses Grandeurs photométriques
Autres domaines utiles
Micro-ondes UV et IR. WIFI et téléphone mobile ou portable Effet de serre
1.2.4 Ondes sonores
Nature et propriétés des ondes sonores
Pression acoustique Fréquence Propagation
Aspect énergétique
Intensité acoustique Niveau sonore
1.2.5 Chimie de la vie quotidienne : entretien, environnement, matériaux.
La réaction chimique
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équation chimique <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Décrire un système</li> <li>○ Ecrire l'équation d'une réaction chimique associée à une transformation et ajuster les coefficients stœchiométriques</li> </ul> </li> <li>• Avancement <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avancement d'une réaction chimique</li> </ul> </li> <li>• Mélange stœchiométrique</li> </ul>
Les combustions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Origine des différents combustibles</li> <li>• Equation de réaction <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Savoir écrire les équations de combustion (complète et incomplète) dans le dioxygène de différents combustibles domestiques usuels</li> <li>○ Exploitation : volume des gaz brûlés, rejets en CO<sub>2</sub> des différents combustibles, gaz non interchangeables, mesures de sécurité ...</li> <li>○ Pouvoir calorifique</li> </ul> </li> </ul>
Eau et solutions aqueuses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriétés physico-chimiques de l'eau pure</li> <li>• Dissolution, solutions aqueuses <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Soluté, solvant, solution saturée</li> <li>○ Solvant polaire : exemple de l'eau</li> <li>○ Concentration molaire et concentration massique</li> <li>○ Dilution</li> </ul> </li> <li>• Eaux naturelles <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Principaux ions dissous</li> </ul> </li> </ul>

## Savoirs associés

### Connaissances à acquérir

- Dureté de l'eau : titre hydrotimétrique
- Inconvénients des eaux dures et principes de traitement

### Acido-basicité

- pH
  - Définition
  - Mesure
- Couples acide-base
- Applications : caractère acide ou basique de produits familiers

### Oxydoréduction.

- Couples oxydant-réducteur
  - Potentiels standards d'oxydoréduction
  - Etablissement de l'équation chimique d'une réaction d'oxydoréduction.
- L'eau de javel
  - Dosage, degré chlorométrique
  - Utilisation, précautions d'emploi et de stockage
- L'eau oxygénée
  - Dosage, titre en volume
  - Utilisation, précautions d'emploi et de stockage
- Piles et accumulateurs
  - Principe de fonctionnement
  - Intérêts et précautions d'emploi
- Les antioxydants pour conserver les aliments

### Savons et détergents

- Tensioactifs
  - Classification
  - Rôles et propriétés
- Savons
  - Fabrication par saponification des corps gras
  - Additifs et différents types de savon
  - Etude critique et comparative de plusieurs détergents

### Matières plastiques et fibres synthétiques

- Les matières plastiques
  - Principe de fabrication de quelques matières plastiques
  - Intérêt de l'utilisation des matières plastiques et son impact sur l'environnement
- Polymères synthétiques
  - Polyaddition
  - Polycondensation.

### 1.3 Habitat - Logement

Cet enseignement vise à développer l'aptitude à :

- Mettre en relation les connaissances technologiques, juridiques, psychologiques, sociologiques, économiques, ... pour appréhender la complexité des problèmes liés à l'habitat, au logement et la diversité des réponses possibles ;
- Analyser différentes situations de la vie quotidienne ;
- Construire une argumentation indispensable à l'expertise technique ;
- Mettre en évidence les interactions entre politiques et technologies et/ou difficultés et leurs incidences sur la qualité de vie des personnes ;
- Simplifier cette argumentation dans une perspective d'adaptation à des publics différents ;
- Conseiller différents publics ;
- Proposer des plans de financement ;
- Situer les partenaires.

Cet enseignement utilisera :

- Des supports documentaires variés ;
- Des situations de terrain.

On incitera les étudiants à mettre en œuvre une démarche de recherche, d'exploitation des diverses ressources documentaires, de propositions de solutions.

<b>Savoirs associés</b>	
Connaissances à acquérir	
<b>1.3.1. Sciences et technologies</b>	
Environnement et développement durable	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe de développement durable</li> <li>- Politiques et dispositifs en matière d'environnement, de consommation d'énergie, d'habitat</li> <li>- Politiques locales</li>   <li>- Participations des usagers</li> </ul>	Orientations générales Principe de services publics Environnement : eau, air, bruit, déchets, ... Energie Habitat, logement Urbanisme
Equipements	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude fonctionnelle :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• des équipements liés au bâti</li> <li>• des matériels et des appareils</li> </ul> </li> <li>- Choix des équipements, conditions d'utilisation, cycle de vie</li> </ul>	Eau : eau de distribution, eau de pluie, eaux usées, Energie : électricité, gaz, bois, fioul, solaire, ... Chauffage, climatisation, ventilation : systèmes, régulation, programmation Réseaux de communication A usage domestique
Matériaux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques des matériaux :</li> <li>- Choix des matériaux</li> </ul>	Construction, revêtement de surfaces intérieures, mobilier Repères de qualité, réglementation, recommandations, impact sanitaire et environnemental
Entretien	

## Savoirs associés

### Connaissances à acquérir

Entretien des locaux, des équipements, des matériels	Produits, matériels, procédés Documents : techniques, contractuels Sécurité
--	---

### Aménagement du logement

<ul style="list-style-type: none"><li>- Etude fonctionnelle du logement</li><li>- Etude critique de propositions</li><li>- Confort thermique</li><li>- Confort lumineux</li><li>- Confort acoustique</li><li>- Qualité de l'air intérieur</li></ul>	Fonctions, solutions, contraintes  Confort hivernal, confort estival, diversité de solutions Eclairage naturel, éclairage artificiel, diversité de solutions Echelle et classification des bruits, diversité de solutions Impact sanitaire et environnemental, diversité de solutions
---	--

## 1.3.2. Cadre juridique et technique

### Marché du logement

Evolution de l'offre et la demande de logements

### Statut d'occupation

Location d'un logement  
Accession à la propriété d'un logement

### Accès et maintien dans le logement

Analyse des lieux	Critères de choix, modalités de recherche, états des lieux Accessibilité Sécurité : incendie, sécurité domestique
Amélioration d'un logement Poste budgétaire logement	Solutions



## 1.4 Economie – Consommation

L'objectif de cet enseignement est de permettre :

- la connaissance des mécanismes essentiels qui président à la production des biens et services, à la répartition des richesses et à leur utilisation ;
- le repérage des éléments déterminant l'environnement économique local, national, européen et international ;
- le repérage des éléments constituant l'environnement de travail en général et spécifique aux emplois dans les secteurs de l'économie sociale familiale ;
  - l'accès à des techniques de gestion de base.

Pour atteindre ces objectifs on s'appuiera autant que possible sur des données et des situations concrètes, en particulier, les stages en milieu professionnel, les visites, le suivi de conférences, ... sont particulièrement à encourager. Il est par ailleurs très souvent nécessaire d'établir un lien avec les enseignements des modules 2 et 4

<b>Savoirs associés</b>	
Connaissances à acquérir	
<b>1.4.1 La production de biens et services</b>	
La production	Fonction et mesure de la production
Production marchande et production non marchande	L'économie de marché : fondements théoriques, repères historiques et évolutions contemporaines L'économie sociale et solidaire : repères historiques et formes contemporaines
Secteurs et branches	importance des secteurs et branches : approche statistique
La croissance économique et ses finalités	L'amélioration du niveau de vie, le développement économique, le développement durable
<b>1.4.2 Les revenus des ménages</b>	
Répartition des revenus	Les revenus et le partage de la valeur ajoutée Typologie des revenus primaires Les inégalités de revenus et leurs principaux facteurs Revenus et patrimoines des ménages
La redistribution	Fondements théoriques et approche historique de la redistribution Diversité des revenus de transfert, redistribution verticale, redistribution horizontale La place des revenus de transfert dans les revenus des ménages L'efficacité de la redistribution
<b>1.4.3 La consommation des ménages</b>	
Les besoins économiques et leur mise en évidence	Nature et hiérarchie des besoins
La structure et les déterminants de la consommation des ménages	Structure de la consommation finale et évolutions Les déterminants économiques et non économiques de la consommation : revenu, prix, mode de vie, imitation, PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) Consommation marchande et non marchande

## Savoirs associés

### Connaissances à acquérir

La consommation des ménages et le droit	La protection des consommateurs par le droit Le droit d'information préalable du consommateur : prix, produits, contrats La réglementation des formes de vente particulières : vente à distance (par correspondance, commerce en ligne, téléachat...), vente de produits financiers, vente à domicile, pratiques prohibées,... et ses évolutions Notions sur les règles judiciaires particulières du contentieux de la consommation
---	--

### 1.4.4 Épargne et crédit

L'épargne des ménages	Les déterminants et l'évolution de l'épargne des ménages Les principaux produits financiers à destination des ménages : épargne logement, épargne mobilière
Les crédits aux ménages	L'endettement des ménages et ses déterminants Les principaux types de crédits à la consommation et immobiliers Les composantes du coût d'un crédit : taux nominal d'intérêt, frais de dossier, coût de l'assurance obligatoire Taux effectif global (TEG), notions sur les incidences de la fiscalité et de l'inflation

### 1.4.5 Le budget des ménages

Les composantes du budget des ménages	Ressources et emplois : charges fixes, dépenses courantes, dépenses exceptionnelles
Les techniques de gestion du budget des ménages	L'état de situation du budget, l'équilibrage et la régulation des charges : mensualisation, compte de provision
Les outils de gestion du budget des ménages	Les principaux outils utilisés par les particuliers et les professionnels
L'endettement	Les causes et la caractérisation de la situation de l'endettement Procédure de recouvrement maîtrise des moyens de paiement Taux d'endettement et effort d'endettement

### 1.4.6 Le marché du travail et ses déséquilibres

L'offre et de la demande de travail	La population active et l'évolution du taux d'activité Les déterminants de la demande de travail
Le chômage	Les différentes formes du chômage L'évolution du chômage au plan national et local Les moyens des politiques économiques de lutte contre le chômage La place et les moyens d'action des entreprises du tiers secteur (par exemple les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires) dans la lutte contre le chômage et ses effets

## 1.5- Méthodologie d'investigation

L'objectif de cet enseignement est de permettre :

- la connaissance de la méthodologie d'investigation avec ses différentes étapes, des méthodes et des outils correspondants ;
- le repérage des éléments déterminants susceptibles d'être facilitateurs ou de constituer des freins lors du recueil de données ;
- la compréhension de l'importance de disposer d'informations précises pour définir et évaluer les actions conduites. dans les divers secteurs d'activités professionnelles d'un TS ESF

Il s'articule avec les enseignements des modules 2, 3 et 5.

A partir d'études, de projets sur le terrain mettant en œuvre les méthodes d'investigation et leurs outils, les étudiants sont sensibilisés à l'importance d'une définition précise à la fois de l'objet et de la population visée en amont du recueil, aux intérêts et limites des modes de recueil utilisés

Savoirs associés
Connaissances à acquérir
<b>1.5.1 La recherche documentaire</b>
Sources documentaires Procédures de recherche Traitement de l'information : différentes formes de classification et de stockage
<b>1.5.2. L'observation</b>
Définition Construction et mise en œuvre d'outils Exploitation des données observées Richesse et limites de l'observation
<b>1.5.3. Le questionnaire d'enquête</b>
Objet de l'enquête, Population et échantillon, Elaboration et administration du questionnaire Codage et dépouillement, représentativité Analyse Rapport d'enquête
<b>1.5.4. L'entretien d'investigation</b>
Différentes formes d'entretien Construction et mise en œuvre d'outils d'aide à l'entretien Importance du contexte de réalisation de l'entretien, interaction, Intérêt et limites

## TRAVAUX PRATIQUES A VISEE EDUCATIVE

### Mise en application des savoirs associés du module 1 et apprentissage des savoirs faire techniques relatifs aux domaines du module 1

L'objectif des séances est l'acquisition des savoir-faire en vue de construire des actions à visée éducative dans les domaines d'expertise : alimentation, santé, hygiène, environnement, habitat-logement, budget, consommation.

Les travaux pratiques mobilisent les savoirs associés de :

- Santé – Alimentation - Hygiène
- Sciences physiques et chimiques appliquées
- Habitat – Logement
- Design de l'environnement
- Economie – Consommation

Les TP sont construits autour de thèmes définis et planifiés par l'équipe en début d'année

Les thèmes étudiés s'inscrivent dans une situation professionnelle.

Ils présentent une question, un problème, une analyse d'un besoin ;

Ils mettent en œuvre des étapes :

- D'observations
- D'analyses
- D'expérimentations
- De comparaisons

Pour proposer des :

- Des hypothèses de travail
- De solutions
- Des réponses

Afin de construire une action à visée éducative, sous forme d'un cahier des charges, conduite de travail, plans d'action, plan d'action de formation....

Un même thème sera étudié sur une durée déterminée.

Les acquis de première année sont mobilisés lors des TP de seconde année

**Les séances** de TP réalisées en binôme, développent une approche pratique, expérimentale, comparative, interdisciplinaire dans le centre de formation ou dans un lieu délocalisé.

Elles conduisent à la présentation de comptes rendus : description des réalisations et argumentations au regard de la visée éducative.

A titre indicatif, quelques exemples d'intitulé de thèmes :

- Favoriser la consommation des légumes frais ;
- Choisir un mode de chauffage ;
- Comparer des crédits à la consommation et analyser les conséquences sur un budget familial ;
- Favoriser la compréhension des règles d'hygiène préconisées et mises en œuvre ;
- Améliorer l'usage de l'eau dans le quotidien ;
- Veiller à la conservation des produits alimentaires ;
- Proposer l'aménagement d'un espace de vie ;
- ...

Une demi-journée en première année et une en deuxième année sont consacrées aux travaux pratiques à visée éducative : 4h en première année et 4 h en deuxième année.

Ces horaires globalisés doivent permettre aux enseignants d'intervenir sur ce créneau

	<b>Santé – Alimentation – Hygiène</b>	<b>Habitat – Logement</b>	<b>Sciences physiques et chimiques appliquées</b>	<b>Economie – Consommation</b>	<b>Design</b>
<b>1 TS</b>	1,5h /sem	1,5 h/sem	0,5 h/sem	0,5 h/sem	
<b>2 TS</b>	1,5h/ sem	2h/ sem			0,5 h/sem

Les horaires sont annualisés et représentent par enseignants par groupe de TP :

	<b>Santé – Alimentation – Hygiène</b>	<b>Habitat – Logement</b>	<b>Sciences physiques et chimiques appliquées</b>	<b>Economie – Consommation</b>	<b>Design</b>
<b>1 TS</b>	45h	45h	15h	15h	
<b>2 TS</b>	42 h	56 h	/	/	14 h

## Module 2 : ANIMATION FORMATION

<b>2.1. Intervention sur le quotidien et son évolution</b>	<b>15 H</b>
<b>2.2. Technique d'animation et de formation</b>	<b>45 H</b>
<b>2.3. Connaissance des publics</b>	<b>159 H</b>
<b>2.4. Méthodologie de projet</b>	<b>28 H</b>
<b>Total Module 2</b>	<b>247 H</b>

### **Intervention sur le quotidien et son évolution**

Cet enseignement a pour objectif de

- donner aux étudiants un cadre théorique de référence pour qu'ils se construisent une identité professionnelle et qu'ils adoptent des attitudes et comportements professionnels adaptés face à un public.

- situer les règles qui régissent les relations entre les professionnels et les usagers.

Le cadre juridique de l'éthique professionnelle et de la déontologie sera mis en lien avec les notions de base sur le droit, les sources du droit et leur hiérarchie, étudiées dans le Module 4 «Travail en partenariat institutionnel et inter institutionnel » et le module 3.2 « la communication écrite et orale ».

### **Technique d'animation et de formation**

L'objectif de cette partie de programme est de construire des compétences qui permettent aux futurs TS ESF de concevoir et de réaliser des actions d'information, de formation, dans les domaines de la vie quotidienne, à partir de références théoriques solides

<b>Savoirs associés</b>
Connaissances à acquérir
<b>2.1 - Intervention sur le quotidien et son évolution</b>
<b>2.1.1 Approche conceptuelle</b>
Apparition et développement de l'économie sociale familiale : de l'intervention technique au travail social
<b>2.1.2 Droit des usagers</b>
Les droits fondamentaux des usagers (sujet de droit, sujet citoyen) L'exercice des droits et des libertés individuels par les usagers Les outils pour l'exercice de ces droits
<b>2.1.3 Notions d'éthique et de déontologie</b>
Définitions Principe d'action : la relation de confiance, le respect, la confidentialité des informations (secret professionnel et secret partagé)
<b>2.2. Techniques d'animation et de formation</b>
<b>2.2.1 Approche conceptuelle</b>
Les théories de l'apprentissage, Les différents courants pédagogiques
<b>2.2.2 Techniques d'animation de groupes</b>

## Savoirs associés

Connaissances à acquérir

Différents types de réunion

Etapes de planification et préparation d'une réunion

Contraintes matérielles et techniques liées à la taille du groupe, à l'aménagement de l'espace,

Attitudes et techniques de la conduite et de l'animation de groupe : écoute active, reformulation,

questionnement, synthèse partielle et finale, recentrage de la discussion, utilisation de supports, gestion

de la prise de parole, gestion des conflits...

### 2.2.3 Méthodes et techniques pédagogiques

La construction d'une séquence et d'une séance pédagogiques : objectifs, moyens, évaluation

## 2.3 Connaissance des publics

Les concepts de cet enseignement relèvent de plusieurs disciplines et de plusieurs approches théoriques au sein d'une même discipline.

La compréhension de la complexité des situations nécessite une prise de recul et l'éclairage des stages est nécessaire pour appréhender cette complexité.

L'impulsion d'évolutions de comportements requiert des savoirs et une approche ouverte dans l'analyse des représentations et des besoins.

La psychologie et la sociologie constituent le fondement de cet enseignement de Sciences humaines. Elles apportent des connaissances et des méthodes qu'il conviendra de situer dans les différents courants théoriques. Elles favorisent une prise de distance à l'objet. Elles peuvent être complétées par des approches ponctuelles d'autres disciplines de sciences humaines

Cet enseignement doit permettre :

- une meilleure connaissance des publics dans leurs besoins, leurs attentes leurs difficultés et leurs capacités

- une compréhension des comportements et des valeurs ou des stratégies qui les sous-tendent

- un questionnement au sujet des modes de vie et des freins éventuels au changement

- une analyse des situations individuelles, familiales et sociales et de leurs dynamiques

(construction, crise, recomposition...)

- une prise de conscience du poids des représentations sociales et une réflexion sur les

grandes questions sociales de la société contemporaine

- une acquisition de concepts fondamentaux en psychologie et sociologie et une

familiarisation à l'exploitation de documents relatifs au travail social

- une ouverture d'esprit face à la complexité des situations et la relativité des modèles théoriques d'explication.

Ces objectifs nécessitent une continuité et une cohérence dans l'articulation du cours et des TD et dans les enseignements de première et de seconde année.

Les thématiques doivent le plus possible être abordées sous plusieurs perspectives croisées et doivent permettre l'apprentissage d'une démarche de questionnement et d'analyse.

<b>Savoirs associés</b>	
Connaissances à acquérir	
<b>2.3.1 La construction des identités</b>	
De l'enfance à l'adolescence	Développement et interactions Attachement et séparation
L'adolescence	Rapport au corps, prise de risques, quête identitaire
Identités et trajectoires à l'âge adulte	Identités sociale, professionnelle , culturelle Rapport au corps : apparence , santé , alimentation Vieillesse
Situations de crise et résilience	L'accident, la maladie Les traumatismes dans les histoires de vie Situations de précarité
Situations de handicap	
La construction sociale des âges	
Les représentations sociales	Santé , maladie, dépendance, mort Hygiène et apparence



<b>Savoirs associés</b>	
Connaissances à acquérir	
Personnalité juridique	
<b>2.3.2 Les comportements dans la vie quotidienne</b>	
Comportements et représentations	
Consommation : déterminants ;types de dépenses , rapport à l'argent Alimentation :diversité des normes et des pratiques Logement : parcours résidentiels et fonctions du logement Travail :rythmes de vie , rapport au travail	
<b>2.3.3.La famille</b>	
Diversité des forme de familles, évolution des fonctions .	
Place de l'enfant	
Couple et parentalité	Désir et arrivée d'un enfant Rôles et partage des taches Relation éducative Violence et maltraitance dans la famille
Structures et liens familiaux : évolutions récentes	
Relations intergénérationnelles	
Autorité parentale	
Formes d'union	
<b>2.3.4.La société</b>	
Processus de socialisation	
Régulation sociale et déviance	Contrôle social Formes de déviance Délinquance
Instances de socialisation	L'école Le travail Le milieu de vie
Stratification sociale et rapports sociaux	Groupes d'appartenance, de référence Reproduction et mobilité sociale
Intégration et exclusion	

## **2.4 – Méthodologie de projet**

L'objectif de ce programme est permettre aux étudiants :

- de fournir un cadre méthodologique pour réaliser des actions dans différents contextes professionnels (projet individuel, projets collectifs, projet inter-institutionnel) ;
- de repérer les intérêts, les enjeux et la finalité d'un projet
- de connaître et de mettre en oeuvre les méthodes et les outils utiles à chaque étape d'un projet dans un contexte professionnel.

Cet enseignement sera réinvesti dans les actions professionnelles et lors des stages.

<b>Savoirs associés</b>
<b>2.4.1 Diagnostics : technique, social, de territoire</b>
<b>2.4.2 Définition des objectifs,</b>
<b>2.4.3 Elaboration d'un plan d'action</b>
<b>2.4.4 Démarche d'évaluation</b>

## Module 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

<b>3.1. Communication écrite et orale</b>	<b>60 H</b>
<b>3.2. Design de communication visuelle</b>	<b>30 H</b>

### **31 Communication écrite et orale**

Le programme de « communication écrite et orale » vise la maîtrise par les titulaires du diplôme

- des principes généraux de la communication,
- des règles de la protection de l'information,

pour être capable d'établir une relation professionnelle.

L'enseignement sous forme de TP est l'occasion d'expérimenter des situations de communication.

Ce module est traité en lien avec le module 2, d'une part avec la partie « connaissances des publics », de façon à intégrer les éléments de psychologie sociale nécessaires aux différents types de communication abordés, et d'autre part avec la partie « techniques d'animation et formation » de ce même module qui met en œuvre des techniques de communication ...

Les parties 3-1 et 3-2 sont à travailler en interdisciplinarité.

### **32 Design de communication visuelle**

L'enseignement des contenus propres aux différents domaines du Design a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la richesse et à la complexité des relations entre les besoins, les attentes et les désirs des usagers dans l'implication de leur environnement sur leurs modes de vie.

Cette approche leur donne des clés pour inciter le public à développer les attitudes qui leur permettent de mieux comprendre et d'agir sur leur quotidien.

L'enseignement, par études de cas et démarches exploratoires conduites en liaison avec les enseignements professionnels aborde les dimensions esthétiques, fonctionnelles et techniques des outils et supports de communication

Cet enseignement interagissant avec d'autres disciplines, prépare à l'exercice de l'activité professionnelle.

Il est conçu pour être dispensé en interdisciplinarité, dans le cadre d'un projet pédagogique mettant en relation les spécificités disciplinaires de champs transversaux. Les contenus inscrits participent en outre au développement de :

- la sensibilité culturelle et artistique,
- l'esprit d'analyse et de synthèse
- l'esprit critique
- la capacité à argumenter et communiquer oralement ou par écrit.

Les domaines explorés sont ceux du design. Ils revêtent une importance particulière dans la formation préparant au BTS en Économie sociale familiale car ils sont directement liés aux contextes de l'activité professionnelle.

**La communication** : les notions de base serviront d'instrument pour analyser le fonctionnement de messages simples, décoder une image fixe ou animée, pour une maîtrise élémentaire mais efficace au regard d'un public défini.

Les démarches s'appuieront sur :

*Les outils : graphiques connus conventionnels et/ ou infographiques incluant :*

*la connaissance des caractères typographiques les plus usités dans les procédés de communication la maîtrise minimum d'un logiciel de mise en page.*

*Les supports comprennent : annonce, encart publicitaire, affichette, tract, flyer, blog, CD, photographie, vidéo et portail interactif.*

L'exploration de ce domaine du design sera instrumentée, soutenue et étayée par :

- l'appropriation d'outils de base donnant aux étudiants des moyens élémentaires d'expression et de communication,
- une sensibilisation aux arts, techniques et civilisations.

L'enseignement privilégiera le « savoir se questionner » en s'appuyant sur :

- un recours systématique au réel : études de cas, investigations sur l'environnement et l'objet, visites de sites, de structures culturelles.....
- Une documentation large et actuelle.

**MOYENS D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION :**

À partir de supports d'observation relevant de l'image, de l'objet et de l'espace, on donnera aux étudiants les outils de base pour qu'ils puissent :

- Traduire de façon concise, lisible, expressive et argumentée un élément ou un ensemble observé, un constat, des intentions ou des hypothèses,
- Développer une attitude réflexive, critique et créative à travers une écriture personnelle.

<b>Savoirs associés</b>	
Connaissances à acquérir	
<b>3.1. Communication écrite et orale</b>	
<b>3.1.1 Conception, adaptation, et utilisation</b>	
Communication écrite	Principes généraux de la communication interne et externe Différents supports de la communication écrite Réalisation de messages : sélection des informations, formulation du message Moyens de diffusion et de transmission au regard du contexte
Communication orale	Différents supports de la communication orale : réunion, entretien, Techniques : exposé, prise de parole, argumentation, ... Limites, obstacles
<b>3.1.2 Cadre juridique de la communication professionnelle</b>	
Protection de l'information	Accès à l'information Traitement des données personnelles
Règles et principes éthiques et déontologique	Notions de secret professionnel, de secret partagé
Institutions garantes	
<b>3.2 Design de communication</b> l'image et la communication visuelle	
<b>3.2.1 Les composants d'un message visuel</b>	
Eléments de rhétorique de l'image Organisation des messages Principes d'une charte graphique Notions élémentaires de typographie, rapports entre éléments textuels et visuels, principes de mise en page	
<b>3.2.2 Les stratégies de communication</b>	

## Savoirs associés

Connaissances à acquérir

Objectifs et « cibles »

Mise en forme graphique, typographique, infographique et photographique d'une stratégie de communication

Mise en page par usage de logiciel

### 3.2.3 Les domaines de la communication

Graphisme	Identité visuelle, logo, pictogramme ...
Edition	Presse, dépliant, flyer ...
Publicité	Affiche, PLV <sup>7</sup> , animation, spot ...

---

<sup>7</sup> PLV : publicité sur le lieu de vente

**Module 4 : TRAVAIL EN PARTENARIAT, INSTITUTIONNEL  
ET INTER INSTITUTIONNEL**

<b>4.1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions</b>	<b>154 H</b>
<b>4.2 Analyse du fonctionnement des organisations</b>	
<b>Total Module 4</b>	<b>154 H</b>

**4.1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions**

Cet enseignement vise à donner aux étudiants des connaissances juridiques de base et doit leur permettre d'acquérir une maîtrise suffisante des dispositifs institutionnels dans le cadre duquel se situera leur action ou leur intervention professionnelle.

Il s'agit de poser le cadre, les principes et les niveaux d'élaboration des politiques sociales en faisant référence aux valeurs de la société, à l'influence des groupes sociaux, à certains contextes.

Ce module est développé en liaison avec le module 3 portant sur la connaissance du public sous différentes approches.

**4.2 Analyse du fonctionnement des organisations**

L'analyse du fonctionnement des organisations est à relier aux techniques de gestion des ressources humaines (cf. module 5 « Gestion de la vie quotidienne dans un service ou dans un établissement »). Il s'agira, à partir d'exemples, d'acquérir les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'une organisation et de sa spécificité dans les structures sociales.

<b>Savoirs associés</b>
Connaissances à acquérir
<b>4.1. Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions</b>
<b>4.1.1 Le cadre d'élaboration des politiques sociales</b>
Définition du droit, les branches du droit Sources juridiques Niveau d'élaboration : central, déconcentré, décentralisé Notion de service public
<b>4.1.2 Les acteurs de la vie juridique</b>
Personne physique et personne morale Notion de capacité juridique (limites et conséquences) Notion de responsabilité (civile et pénale)
<b>4.1.3 Les acteurs institutionnels de l'action sociale</b>
Les institutions publiques
Le cadre administratif de l'Etat Le cadre administratif territorial : Région, Département, Commune La décentralisation et ses enjeux
Les organismes de protection contre les risques sociaux
Notion de risque social Principes fondateurs, coexistence des systèmes d'assurance et d'assistance La sécurité sociale : L'aide sociale La protection sociale complémentaire
Les associations

## Savoirs associés

### Connaissances à acquérir

Création, organisation et fonctionnement  
Domaine d'intervention des associations  
Notion de délégation de service public  
Rôle du secteur associatif dans le domaine de l'action sociale

## 4.1.4 Les politiques sociales

Définition, domaines d'intervention, évolution  
Emergence des problèmes sociaux et reconnaissance par la société

### Politique de la famille

Evolution du droit de la famille et de la politique familiale  
Statut personnel de l'enfant : la filiation et droits de l'enfant  
Autorité parentale  
Protection médico-sociale de la famille : action sociale de proximité, protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance  
Prestations familiales

### Politique de l'emploi

Définition et mesure de l'emploi  
Cadre institutionnel des politiques de l'emploi  
Prise en charge du risque chômage  
Mesures facilitant l'accès ou le retour à l'emploi

### Politique du handicap

Définition  
Présentation de la législation en vigueur  
Prise en charge du handicap  
Les dispositifs visant à l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes en situation de handicap (adulte et enfant)

### Politique en faveur des personnes âgées

Le vieillissement de la population et ses enjeux  
La dépendance : évaluation et prise en charge  
Schéma départemental en gérontologie : évaluation, rôle  
Etablissements et services en faveur des personnes âgées  
La protection des personnes vulnérables

### Politique de l'habitat et du logement

Évolution des politiques du logement  
Le droit au logement  
L'hébergement en structure d'accueil ou en logement spécifique  
L'hébergement d'urgence, l'hébergement temporaire  
Le logement social

### Politique d'aménagement du territoire et de la ville

Evolution de la politique de la ville  
Repères institutionnels  
Dispositifs en faveur des quartiers défavorisés

### Politique de l'intégration

## Savoirs associés

### Connaissances à acquérir

Définitions des concepts : Intégration, assimilation

Histoire de l'immigration en France

Repères institutionnels :

Le droit des étrangers : entrée sur le territoire, séjour, mesures d'éloignement

Politique d'accueil des étrangers

Domaines de la politique d'intégration et dispositifs

Lutte contre les intolérances et les discriminations

### 4.1.5 Pilotage, coordination, partenariat

Coopération et réseaux

Notion d'habilitation, d'agrément, de convention, d'autorisation

Tutelle

### 4.2 Analyse du fonctionnement des organisations

Etude d'une organisation à partir d'exemple(s) reliée avec les techniques de gestion des ressources humaines



## **Module 5 : GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT**

Cet enseignement vise à développer l'aptitude à :

- Mettre en relation les connaissances technologiques, juridiques, psychologiques, sociologiques, économiques, ... pour appréhender la complexité des problèmes liés à l'organisation technique de la vie quotidienne dans un service et/ ou un établissement et la diversité des réponses possibles ;
- Simplifier ces connaissances dans une perspective d'adaptation à des publics différents ;
- Construire une démarche indispensable à la qualité de service développée dans un établissement ;
- Mettre en place l'organisation de services techniques liés aux compétences du TS ESF
- Situer les partenaires.

Cet enseignement utilisera :

- des supports documentaires variés,
- des situations de terrain,

à partir desquels pourront être mises en œuvre des démarches de recherche, de propositions de solutions.

<b>5.1. Démarche qualité</b>	<b>14 H</b>
<b>5.2. Techniques de gestion des ressources humaines</b>	<b>42 H</b>
<b>5.3. Aménagement des espaces de vie</b>	<b>56 H</b>
<b>5.4 Design d'espace</b>	
<b>5.5 Design de produit</b>	
<b>5.6 Circuits des repas, du linge, des déchets</b>	
<b>5.7 Gestion budgétaire</b>	<b>28 H</b>
<b>Total Module 5</b>	<b>140 H</b>

### **5.1. Démarche qualité**

L'objectif de ce programme est permettre aux étudiants :

- de fournir un cadre méthodologique pour la résolution de problèmes dans un contexte professionnel et dans le champ des compétences attendu ;
- de connaître et de mettre en œuvre les méthodes et les outils utiles à chaque étape de la démarche qualité dans un contexte professionnel.

Cet enseignement sera réinvesti dans les actions professionnelles et lors des stages.

### **5.4. ; 5.5. Design d'espace, design de produits**

L'enseignement des contenus propres aux différents domaines du **Design** a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la richesse et à la complexité des relations entre les besoins, les attentes et les désirs des usagers dans l'implication de leur environnement sur leurs modes de vie.

Cette approche leur donne des clés pour inciter le public à développer les attitudes qui leur permettent de mieux comprendre et d'agir sur leur quotidien.

L'enseignement, par études de cas et démarches exploratoires conduites en liaison avec les enseignements professionnels aborde les dimensions esthétiques, fonctionnelles et techniques :

1. des environnements extérieurs et intérieurs, urbains, sociaux, familiaux ;
2. des objets du quotidien.

Cet enseignement interagissant avec d'autres disciplines, prépare à l'exercice de l'activité professionnelle.

Il est conçu pour être dispensé en interdisciplinarité, dans le cadre d'un projet pédagogique mettant en relation les spécificités disciplinaires de champs transversaux. Les contenus inscrits participent en outre au développement de :

- la sensibilité culturelle et artistique,
- l'esprit d'analyse et de synthèse
- l'esprit critique
- la capacité à argumenter et communiquer oralement ou par écrit.

Les domaines explorés sont ceux du design. Ils revêtent une importance particulière dans la formation préparant au BTS en Économie sociale familiale car ils sont directement liés aux contextes de l'activité professionnelle.

**L'espace :** les notions de base serviront d'instrument pour analyser, et comprendre la diversité d'espaces publics et privés et les enjeux de leur organisation sur la vie sociale et personnelle des utilisateurs.

Une démarche d'analyse critique sera mise en œuvre pour repérer et proposer des réponses inventives et réalistes aux questions du « vivre ensemble ».

Pourront ainsi être abordés les dimensions fonctionnelles, esthétique, économique, écologique et technique qui interagissent avec les objectifs poursuivis : aménager une salle de détente, un centre culturel, sportif, un lieu de réunion, s'isoler, optimiser un espace familiale, etc....

**Les objets :** les notions de base serviront pour analyser, comparer et évaluer les qualités et les propriétés de l'objet usuel (appareils ménagers, mobiliers, vêtements et accessoires) afin d'effectuer des choix raisonnés : le service attendu et le service rendu, les contraintes économiques et de développement durable, les circonstances (achat d'impulsion, achat raisonné). L'étudiant abordera les liens entretenus entre l'objet et sa (ses) fonction(s) et entre l'utilisateur.

L'exploration de ces domaines du design sera instrumentée, soutenue et étayée par :

- l'appropriation d'outils de base donnant aux étudiants des moyens élémentaires d'expression et de communication,
- une sensibilisation aux arts, techniques et civilisations.

L'enseignement privilégiera le « savoir se questionner » en s'appuyant sur :

- un recours systématique au réel : études de cas, investigations sur l'environnement et l'objet, visites de sites, de structures culturelles.....
- Une documentation large et actuelle.

## **ARTS TECHNIQUES ET CIVILISATIONS :**

On s'attachera à donner aux étudiants non des connaissances à visée encyclopédiques mais des méthodes d'analyse et des clés de lecture.

On sensibilisera les étudiants aux liens entretenus entre les différents domaines du Design, en relation directe avec les études de cas ancrées dans des situations concrètes menées dans chacun des domaines. Celles-ci comporteront une réflexion dans le cadre du développement durable.

Chaque situation mettra les étudiants en position réflexive et critique, on s'attachera à stimuler leur curiosité.

<b>Savoirs associés</b>
Connaissances à acquérir
<b>5.1 Démarche qualité</b>
<b>5.1.1 Etapes de la démarche</b>
Méthodes Outils HACCP

<b>Savoirs associés</b>
Connaissances à acquérir
<b>5.1.2 Validation</b>
Habilitation, accréditation, certification
<b>5.2 Les ressources humaines et leur gestion</b>
<b>5.2.1 La gestion des ressources humaines</b>
Le recrutement La rémunération Le suivi du travail du personnel Le dialogue social
<b>5.2.2 La gestion des ressources humaines et le droit</b>
Les relations individuelles de travail Les relations collectives de travail La réglementation du travail et le contrôle de son application La représentation des salariés Les conflits individuels du travail et leur résolution Les conflits collectifs du travail
<b>5.3 Aménagement des espaces de vie</b>
Analyse fonctionnelle Réglementation
<b>5.4 Design d'espace</b> L'environnement, l'espace construit, l'espace habité
<b>5.4.1 Espace vécu - Espace fonctionnel</b>
Territoire, parcours, repères, Privé, public, individuel, collectif, Propositions visuelles consécutives à l'analyse fonctionnelle 5.3. ( <i>accueillir- informer signaler- éclairer- promouvoir...</i> ), dans le cadre d'activités comme : manger, dormir, travailler, se reposer, jouer...
<b>5.4.2 Espace physique</b>
Echelle, proportions, habitabilité, Intérieur, extérieur, Organisation de l'espace, zones, volumes, Aspects visuels, tactiles, (matières, textures, couleurs)
<b>5.5 Design de Produits</b> L'objet usuel, ménager, mobilier, le vêtement
<b>5.5.1 Besoins et contraintes</b>
Rapport individu – objet, Fonctions : utilitaire, symbolique et esthétique, de communication,
<b>5.5.2 conception de produit et technologie</b>
Qualité esthétique du produit intégrant les exigences d'ergonomie, de maintenance ou d'entretien, d'écologie, de sécurité, de coût.
<b>5.6 Circuit des repas, du linge, des déchets</b>

## Savoirs associés

Connaissances à acquérir

Analyse fonctionnelle

Principe de tri

Principe de la marche en avant

Schématisation

### 5.7. Gestion budgétaire

#### 5.7.1 Organisation et gestion comptable

Les commandes et les stocks

La facture

Le règlement

Le suivi des impayés

Comptabilité de situation

#### 5.7.2 Budget d'une action ou d'un service

Le coût de revient complet d'une action ou d'un service

Analyse des charges par variabilité

Le seuil de rentabilité

L'établissement, le suivi et le contrôle du budget d'une action ou d'un service

## ACTIONS PROFESSIONNELLES

Les actions développées pendant ce temps de formation présentent un caractère professionnel permettant aux étudiants d'appréhender un problème ou une situation sous ses aspects multidimensionnels, de développer l'esprit d'équipe, l'initiative, l'autonomie et le sens des responsabilités.

Elles permettent aux étudiants :

- En première année :
  - De mettre en œuvre des projets par groupes d'étudiants en réponse à des besoins repérés localement, par exemple en lien avec le projet d'établissement ;
  - De conduire un travail en équipe ;
  - De connaître le milieu professionnel en particulier dans la perspective des recherches de stage ;
  - D'ouvrir les projets à l'approche culturelle par l'étude de textes, de films, d'exposition, des émissions ...
  
- En seconde année :
  - De mettre en œuvre à titre individuel la méthodologie de projet en lien avec le stage de seconde année
  - D'appréhender la démarche pluri professionnelle du travail de terrain.

Les séances consacrées aux actions professionnelles se déroulent de préférence sur des demi-journées. L'horaire hebdomadaire est de 1,5 H.

Le contenu de ces séances est établi par l'équipe pédagogique et programmé en début d'année scolaire selon une progression en cohérence avec les autres enseignements.

Chacune des actions envisagées est encadrée par au moins deux enseignants dont l'un intervient dans le cadre du module 1 et l'autre dans le cadre des modules 2 ou 4. Un enseignant de culture et expression française est associé, selon les besoins, en première année. Ses interventions sont regroupées, en fonction des projets, en tenant compte d'un horaire hebdomadaire de 0,5 h/semaine.

Il est attendu :

- En première année : la production d'un compte rendu sur le projet développé
- En seconde année : la production d'un compte rendu mettant en évidence la dimension pluri professionnelle d'un secteur d'activité du TS ESF pouvant prendre appui sur les terrains de stage.

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

<b>BTS Economie sociale familiale</b>	unités		Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, voie de formation professionnelle continue dans un établissement public habilité, voie de l'apprentissage dans un établissement habilité		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, voie professionnelle continue dans un établissement non habilité, voie de l'apprentissage dans un établissement public non habilité ou une section d'apprentissage non habilitée, voie de l'enseignement à distance		
<b>Epreuves</b>		<b>Coef</b>	<b>Forme</b>	<b>Durée</b>		<b>Forme</b>	<b>Durée</b>	<b>Forme</b>	<b>Durée</b>
E1 Langue vivante étrangère : LV1	U1	2	CCF			CCF			
E2 Conseil et expertise technologiques	U2	6	Ponctuelle Ecrite	4 H		Ponctuelle Ecrite	4 H	Ponctuelle Ecrite	4 H
E3 Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique	U3	6	CCF deux situations d'évaluation	5 H max.		CCF Deux situations d'évaluation	5 H max	Ponctuelle Pratique	5 H
E4 ICAF et méthodologie de projet	U4	5	Ponctuelle Orale	40 min		CCF une situation d'évaluation	40 min	Ponctuelle Orale	40 min
E5 Connaissance des politiques sociales	U5	5	Ponctuelle Ecrite	5 H		CCF Une situation d'évaluation	5 H	Ponctuelle écrite	5 H
Épreuve facultative Langue vivante étrangère : LV2 (1)									

(1) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte.

### Correspondances des épreuves BTS ESF et des domaines de compétences du DE CESF

<b>BTS ESF</b>	<b>DE CESF</b>
<b>E1</b>	/
<b>E2</b>	<b>DC1A et DC1B</b>
<b>E3</b>	<b>DC1A</b>
<b>E4</b>	<b>DC2C</b>
<b>E5</b>	<b>DC4A</b>

## DÉFINITION DES ÉPREUVES

**E1 – Langue vivante étrangère : LV1**

## **E2 – Conseil et expertise technologiques**

### ○ **Programme** :

L'épreuve porte sur les **savoirs associés des modules 1 et 5 suivants** :

- 1.1 Santé-alimentation-hygiène
- 1.3 Habitat – Logement
- 1.4 Economie – Consommation
  
- 5.1 Démarche qualité
- 5.2 Techniques de gestion des ressources humaines
- 5.3 Aménagement des espaces de vie
- 5.4 Circuits
- 5.6 Budget

L'épreuve peut également mobiliser les connaissances de sciences physiques et chimiques appliquées, et celles des modules 2 et 3

L'épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.4 : Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé, alimentation, hygiène
- C1.5 : Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions
- C1.6 : Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement
- C1.7 : Gérer le budget d'une action individuelle ou collective
- C1.8 : Assurer la qualité du service rendu
  
- C5.1 : Planifier et/ou coordonner des activités au sein d'un service ou d'un établissement

Elle mobilise les compétences

- C5.2 : Gérer les produits, les matériels, les équipements
- C5.3 : Assurer une veille de l'état des espaces de vie

### **Objectifs** :

L'épreuve de « Conseils et expertise technologiques » a pour but de vérifier :

- Les connaissances du candidat nécessaires à l'élaboration d'une étude technique, à la conception d'un projet en lien avec la (les)situation(s) dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement, aménagement
- L'aptitude du candidat à prendre en compte une démarche qualité
- Les capacités du candidat à organiser un service, des activités

### ○ **Évaluation** :

#### **Forme ponctuelle**

Épreuve écrite, durée de 4 heures, coefficient 6



L'évaluation porte notamment sur :

- L'exactitude et complétude des connaissances
- La rigueur de l'analyse ou synthèse
- La pertinence de l'argumentation
- La qualité de la réflexion
- La clarté, rigueur de l'expression écrite

L'épreuve comporte des questions indépendantes ou liées. Elle peut prendre appui sur des documents.

## **E3 – Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique**

### ○ **Programme :**

L'épreuve porte sur les savoirs et les savoir-faire développés en :

- Sciences physiques et chimiques appliquées
- Travaux pratiques à visée éducative liés au module 1

Elle mobilise les savoirs associés des modules 1, 2 et 5.

L'épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.4 : Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de santé -alimentation-- hygiène
- C5.1 : Planifier et/ou coordonner des activités au sein d'un service ou d'un établissement
- C5.2 : Gérer les produits, les matériels, les équipements
- C5.3 : Assurer une veille de l'état des espaces de vie

### ○ **Objectifs :**

L'épreuve de « Conseil et expertise technologiques – Epreuve pratique » a pour but de vérifier :

- Les connaissances du candidat ;
- L'aptitude du candidat à répondre à un problème donné par la mise en œuvre d'expérimentation, de techniques (mesures, de fabrication,...), la réalisation d'activités de fabrication et d'activités de contrôle ;
- La capacité du candidat à concevoir et conduire une action à visée éducative, à partir des activités mises en œuvre.

### ○ **Évaluation :**

L'évaluation porte sur :

- L'exactitude des connaissances
- La rigueur de l'analyse ou synthèse
- La maîtrise des techniques (savoir-faire)
- La qualité de la production
- La pertinence de l'argumentation
- La qualité de la réflexion
- La clarté, rigueur de l'expression écrite
- l'adaptation des propositions d'action à la situation/contexte

### **Forme ponctuelle**

Epreuve pratique ; durée : 5 h max. ; coef. : 6

L'épreuve porte sur :

Dans le contexte d'une situation professionnelle donnée ;

- La mise en œuvre de savoirs et savoir-faire associés aux :
  - Sciences physiques et chimiques appliquées
  - Santé - Alimentation – Hygiène
  - Habitat – Logement
  - Economie – Consommation

- Design de l'aménagement et des produits

L'épreuve peut prendre appui sur des documents

Il est demandé aux candidats de :

- Mettre en œuvre des expérimentations, des réalisations de fabrication, des techniques ;
- Expliciter les aspects théoriques liés aux expérimentations ;
- Rédiger un bilan écrit présentant les résultats, leur analyse et leur exploitation ;
- Proposer une exploitation des travaux menés dans une optique d'action à visée éducative .

L'épreuve sera évaluée par un trinôme de correcteurs composé d'un professeur de sciences physiques et chimiques appliquées et d'un autre professeur chargé des enseignements du module 1 et d'un enseignant d'arts appliqués ou d'un professionnel.

Le choix du trinôme permettra de couvrir l'ensemble des champs de l'épreuve.

### **Contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation organisées dans l'établissement de formation par les professeurs responsables des enseignements. Les corps d'inspection veillent au bon déroulement du contrôle en cours de formation. Les candidats sont prévenus par convocation à l'avance de la date prévue pour leur évaluation.

Les deux situations d'évaluation sont :

- SE 1 : épreuve pratique, durée 2h max. ; coef. : 1/5 de la note ;
- SE 2 : épreuve pratique, durée 5h max. ; coef. : 4/5 de la note.

Elles sont organisées respectivement en fin de première année et en fin de seconde année.

**La première situation (SE1)** porte sur le programme des sciences physiques et chimiques appliquées Elle met en œuvre une situation expérimentale et concrète en lien avec les autres enseignements du module 1.

La situation d'évaluation est élaborée conjointement avec un professeur chargé de l'enseignement de sciences physiques et chimiques appliquées et un professeur chargé des enseignements du module 1.

Elle évalue :

- Les capacités du candidat à mettre en œuvre des expérimentations, à exécuter ou proposer des modes opératoires ;
- L'exploitation des résultats et leur transfert dans une situation professionnelle.

**La seconde situation (SE2)** porte sur le programme des enseignements de :

- Santé –Alimentation –Hygiène
- Habitat – Logement
- Design de l'aménagement et des produits

Elle porte sur une situation professionnelle donnée qui peut prendre appui sur des documents

La situation d'évaluation est élaborée conjointement par deux professeurs chargés de l'enseignement des modules 1 et 5

Il est demandé aux candidats de :

- Mettre en œuvre des activités de fabrication, des activités de contrôle, des techniques liées aux domaines professionnels, ...
- Rédiger un bilan écrit présentant les résultats et leur analyse
- Proposer une exploitation des travaux menés dans une optique d'action à visée éducative

À l'issue de chaque situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique adresse au jury les sujets, les barèmes de correction et les fiches d'évaluation du travail réalisé par les candidats.

Elle propose une note.

Le jury pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

## **E4 – Epreuve ICAF et Méthodologie de projet**

Epreuve orale durée 40 minutes Coefficient 5

### **Contenu de l'épreuve :**

L'épreuve consiste en une soutenance orale d'un projet d'action présenté dans une note de synthèse de dix pages, si nécessaire complétée par des annexes.

A partir d'une situation professionnelle vécue en stage, et d'un besoin clairement identifié, il s'agit d'élaborer tout ou partie d'un projet d'action de conseil, d'animation et de formation. L'objet de ce projet porte sur les domaines de la vie quotidienne : santé-alimentation-hygiène, habitat-logement, budget, consommation,

L'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes.

- C1.9 : Coordonner une équipe ;
- C2.C.1 ; C2.C.2 : Impulser et/ou concevoir et/ou conduire des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne
- C2.C.3 : Evaluer les actions mises en place
- C4.7 : Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires

Et

- C3.1 : Elaborer une communication à destination de différents publics

Elle mobilise la compétence C2 B.1 : Analyser les besoins d'un public

Elle mobilise le savoirs associés aux modules 1, 2, 3, 4 et 5

### **Objectifs**

**L'épreuve E4 a pour but de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes**

- Etude technique dans le domaine qui a été l'objet du projet d'action
- Conception et mise en œuvre d'actions de conseils, d'information, d'actions à visée éducative à destination d'un public (personnels, consommateurs, usagers)
- Productions de documents techniques à destination du public
- Evaluation de l'atteinte des objectifs du projet (satisfaction du public...)

### **Forme de l'évaluation**

Forme ponctuelle

**épreuve orale – durée : 40 minutes : exposé :15 minutes, entretien avec le jury : 25 minutes – coefficient 5**

L'évaluation porte notamment sur :

- La capacité à mettre en œuvre la démarche de projet
- la pertinence et le réalisme des propositions au regard des objectifs fixés, du public concerné et des moyens disponibles ;
- le niveau des connaissances, la capacité à les mobiliser ;

- la qualité de l'analyse et de la réflexion ;
- la pertinence des moyens de communication pour l'action envisagée ;
- la qualité de l'expression et de la communication (expression écrite et orale, qualité des documents présentés, techniques de communication mises en oeuvre)

Elle s'appuie sur le rapport d'une mise en situation professionnelle avec évaluation du responsable de stage et une soutenance orale.

Le jury est composé de deux examinateurs dont au moins un professeur de Biotechnologies et/ou un professeur de STMS et/ou un professionnel.

L'activité du stagiaire sera évaluée par le professionnel « maître de stage » au regard de objectifs ciblés et de l'implication de l'étudiant. Cette évaluation donne lieu à l'attribution d'une note.

La répartition des points pour la note finale de l'épreuve sera la suivante :

- évaluation du stage réalisée par le maître de stage, coefficient 2 ;
- évaluation de l'écrit (rapport ou note de synthèse) : coefficient 1 ;
- évaluation de la soutenance (exposé et entretien) : coefficient 2 ;

Les candidats devront avoir obtenu l'autorisation de leur maître de stage d'utiliser les informations publiées dans leur rapport écrit. Il leur sera en outre rappelé que cette épreuve ne saurait les libérer de l'obligation de respecter la confidentialité.

Le contrôle de conformité de la note de synthèse est effectué par les autorités académiques avant l'interrogation. En cas de non-conformité de la note de synthèse déposée par le candidat, celui-ci ne peut être interrogé à cette épreuve. Il est alors considéré comme présent, mais sa note de synthèse étant non validée, il ne peut se voir délivrer le diplôme.

En l'absence de note de synthèse, l'épreuve ne peut se dérouler. Tout candidat sans note de synthèse sera donc informé par la commission de l'impossibilité de conduire l'entretien. En conséquence, il ne pourra se voir délivrer le diplôme.

Les candidats ayant échoué à l'examen à la session antérieure et se représentant selon la voie scolaire, s'ils ne bénéficient pas du report de la note de l'épreuve E4, doivent présenter cette épreuve qui prend appui sur la note de synthèse rédigée à l'issue du stage effectué lors de leur année de redoublement.

### **Contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation organisée dans l'établissement de formation par les professeurs responsables des enseignements à la fin de la seconde année. La situation d'évaluation a une durée maximale de 40 minutes et est affectée d'un coefficient 5. Elle est organisée en fin de seconde année.

Epreuve orale – durée : 40 minutes maximum: exposé : 15 minutes maximum , entretien avec le jury : 25 minutes maximum – coefficient 5

Cette situation d'évaluation est organisée par l'équipe pédagogique chargée des enseignements professionnels selon les mêmes modalités et les mêmes exigences que l'épreuve ponctuelle. Les professeurs évaluateurs seront ceux qui dispensent la formation. La présence d'un professionnel est souhaitable.

A l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique adresse au jury les sujets, les barèmes de correction les fiches d'évaluation du travail réalisé par les candidats.

Elle établit :

- une proposition de note concernant la note de synthèse
- une proposition de note concernant l'évaluation du stage
- une proposition de note relative à la prestation orale du candidat.

La même répartition des coefficients que pour l'épreuve ponctuelle est appliquée.

Le jury pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

## **E5 – Epreuve Connaissance des politiques sociales**

Epreuve écrite Coefficient 5  
durée 5 H maximum

### **Programme**

L'épreuve porte sur les savoirs associés suivants :

- Module 2 : Animation- Formation :
  - o Connaissance des publics
- Module 4 : Travail en partenariat institutionnel et interinstitutionnel
  - o Connaissances des politiques, des dispositifs et des institutions

L'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes

- C4.1 : Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle ;
- C4.2 : Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles.

### **Objectifs**

L'épreuve « Connaissance des politiques sociales » a pour but de vérifier :

- Les connaissances nécessaires à la compréhension des comportements, des pratiques de vie quotidienne et de l'organisation sociale ;
- l'aptitude à dégager les composantes d'une situation et à les situer dans leur contexte ;
- la connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions et la capacité à appréhender leurs enjeux

### **Forme de l'évaluation**

**Forme ponctuelle** : épreuve écrite – durée : 4heures – coefficient 5

L'évaluation porte notamment sur :

- l'exactitude des connaissances ;
- la rigueur de l'analyse et/ou de la synthèse;
- la qualité de la réflexion ;
- la connaissance des milieux professionnels.
- la clarté et la rigueur de l'expression écrite et de la composition ;

- la maîtrise de la terminologie utilisée ;

A partir d'un fait de société ou d'une situation professionnelle, appréhendé à partir de documents et des savoirs associés, il est notamment demandé aux candidats :

- d'identifier et d'analyser les différents aspects du problème posé ;
- de présenter les réponses existantes ou possibles qui prennent en compte les logiques institutionnelles et de réseau, en montrant leurs intérêts et leurs limites.

### Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation organisée dans l'établissement de formation par les professeurs responsables des enseignements.

La situation d'évaluation a une durée maximale de 5 heures et est affectée d'un coefficient 5. Elle est organisée en fin de seconde année.

Cette situation d'évaluation est organisée par l'équipe pédagogique chargée des enseignements professionnels selon les mêmes modalités et les mêmes exigences que l'épreuve ponctuelle. Les professeurs évaluateurs seront ceux qui dispensent la formation. La présence d'un professionnel est souhaitable.

A l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique adresse au jury les sujets, les barèmes de correction les fiches d'évaluation du travail réalisé par les candidats. Elle établit une proposition de note

Le jury pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

### Tableau de correspondances Epreuves compétences

Compétences Unités	C 1 1	C1 3	C1 4	C1 5	C1 6	C1 7	C1 8	C1 9	C2 B1	C2 C1	C2 C2	C2 C3	C3 1	C4 1	C4 2	C4 7	C5 1	C5 2	C5 3
E2			X	X	X	X	X										X	X	X
E3			X														X	X	X
E4								X		X	X	X	X			X			
E5														X	X				

Les cases grisées correspondent aux compétences évaluées dans l'épreuve correspondante.

Les cases non grisées correspondent à des compétences pouvant être mobilisées pour l'épreuve.

## STAGES EN BTS ESF

Au cours des deux années de formation, les étudiants sont amenés à réaliser deux stages. Ils permettent une capitalisation d'expériences professionnelles qui favorisent la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Ils participent à sa future intégration dans le milieu du travail.

### 1 - Lieux des stages

Les stages se dérouleront dans les structures, relevant des secteurs d'activités du TS ESF :

- Associations tutélaires ;
- Associations de consommateurs ;
- Associations familiales ;
- Collectivités territoriales : services techniques, services sociaux ;
- Centres sociaux ;
- Fournisseurs d'énergie ;
- Maisons relais, résidences sociales, logements-foyers, maisons d'enfants à caractère social... ;
- Organismes de réhabilitation, rénovation et gestion locative de logement ;
- Structures des bailleurs sociaux ;
- Structures d'insertion par l'activité économique ;
- Services en prévention santé ;
- ...

Le stage doit placer les étudiants en situation d'exercer les activités décrites dans le référentiel, auprès d'un professionnel dont les compétences et les activités relèvent des domaines de la formation.

Les étudiants devront obligatoirement effectuer les stages dans deux secteurs d'activités différents.

La durée totale des deux stages est de 13 semaines. Chaque stage dure 6 ou 7 semaines, pouvant inclure une semaine hors temps scolaire.



## 2 - Objectifs des stages

	Stage	Objectifs :
1 <sup>ère</sup> année	6 ou 7 semaines	<p>Appréhender la réalité et la diversité du milieu professionnel.</p> <p>Analyser les caractéristiques d'une structure <i>ou</i> d'un établissement et/ou d'un service, d'un territoire dans ses différentes dimensions.</p> <p>Identifier les caractéristiques des publics ; leurs besoins et demandes, proposer des réponses adaptées.</p> <p>Repérer et analyser les services proposés par la structure et ses partenaires ; contribuer à leur mise en œuvre.</p>
2 <sup>ème</sup> année	6 ou 7 semaines	<p>Repérer et participer à la dynamique institutionnelle et inter-institutionnelle ; participer à des actions en partenariat, en réseau.</p> <p>Participer aux études et actions menées dans les domaines d'expertise, de conseil, de gestion technique.</p> <p>Participer à l'organisation de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement</p> <p>Participer à la mise en œuvre d'une démarche de projet, d'une démarche qualité.</p> <p>Mettre en œuvre des techniques d'animation et/ou de formation.</p> <p>Evaluer les actions mises en place.</p> <p>Collaborer au travail de l'équipe ; rendre compte de son activité dans la structure.</p>

## 3- Modalités d'organisation

### 3.1 Voie scolaire.

#### - Périodes de stage :

Les périodes de stage se répartissent de la façon suivante:

1<sup>ère</sup> année : 6 à 7 semaines de stage situées en fin d'année scolaire

2<sup>ème</sup> année : 6 à 7 semaines de stage situées entre décembre et mars : cette période peut inclure une semaine de vacances scolaires

#### - Encadrement du stagiaire

Pour chaque stage, les objectifs et les activités sont déterminés et contractualisés entre l'étudiant, les professionnels de la structure et l'équipe enseignante.

Un professeur tuteur désigné par l'équipe pédagogique est chargé d'assurer le suivi et l'encadrement de chaque étudiant pendant ses stages. Si la recherche d'un terrain de stage est de la responsabilité de chaque étudiant, le professeur tuteur veille à l'équilibre des différentes périodes de formation. Pour ce faire, une étroite collaboration avec les maîtres de stage est nécessaire. Elle prend la forme de visites sur le terrain qui permettent d'apprécier le travail effectué et l'implication de l'étudiant.

Pour chaque stage, l'activité du stagiaire est évaluée conjointement par le maître de stage et le professeur tuteur au regard des objectifs retenus et de l'implication de l'étudiant. Une fiche d'évaluation est renseignée à cet effet. L'évaluation ne nécessite pas forcément une présence conjointe du maître de stage et du professeur tuteur.

Un livret de stages permet d'assurer le suivi. Il indique notamment pour chaque stage :

- la structure d'accueil, ainsi que ses caractéristiques,
- la durée du stage,
- le projet de stage
- les activités réalisées,
- les compétences évaluées

Le professeur tuteur a ainsi un rôle important dans l'accompagnement du stagiaire ; il conseille utilement l'étudiant lors des phases importantes : choix des terrains de stage, choix de la problématique à développer dans le cadre du rapport. Sur ce dernier point, son intervention permet de guider l'étudiant pour éviter les dérives (thème trop ambitieux, trop pointu ou trop vaste par exemple).

Des certificats de stage sont établis à la fin de chacun des deux stages et fournis lors des évaluations.

#### **- A l'issue du stage de première année**

L'activité du stagiaire sera évaluée par le professionnel « maître de stage » au regard des objectifs retenus et de l'implication de l'étudiant. Cette évaluation donnera lieu à une appréciation et à l'attribution d'une note.

L'étudiant élabore une note de 4 pages centrée sur l'analyse précise d'une activité, correspondant à un ou des objectifs retenus. Cette note donne lieu à évaluation par le professeur tuteur ou référent. La note finale, moyenne des deux notes précédentes, est intégrée aux résultats du premier semestre de la seconde année.

#### **- A l'issue du stage de seconde année**

Au cours de son stage, le stagiaire élabore un projet en lien avec au moins un des objectifs assignés à ce stage.

A partir d'une situation professionnelle vécue en stage, et d'un besoin clairement identifié, il s'agit d'élaborer tout ou partie d'un projet d'action de conseil, d'animation et de formation. L'objet de ce projet porte sur les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement.

Il donne lieu à la rédaction d'une note de synthèse.

L'épreuve E4 correspond à l'évaluation du projet.

### 3.2 Voie de l'apprentissage

Pour les apprentis, les certificats de stage sont remplacés par la photocopie du contrat de travail ou par une attestation de l'employeur confirmant le statut du candidat comme apprenti dans son entreprise.

### 3.3 Voie de la formation continue

- *Candidats en situation de première formation ou de reconversion*

Les modalités des stages sont identiques à celles de la voie scolaire.

- *Candidats en situation de perfectionnement*

Les certificats de stage peuvent être remplacés par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a occupé, en qualité de salarié à temps plein pendant six mois, au cours de l'année précédente, des fonctions en relation avec la finalité du BTS.

Ces candidats doivent fournir un rapport d'activités professionnelles au sein duquel ils détaillent une activité de leur choix. Ce document constitue le support de l'évaluation pour l'épreuve de soutenance de projet.

### 3.4 Cas des candidats relevant de la formation à distance

Ces candidats relèvent, selon leur statut (voie scolaire, apprentissage, formation continue) de l'un des cas précédents.

### 3.5 Cas des candidats se présentant au titre de leur expérience professionnelle

Les certificats de stage sont remplacés par un ou plusieurs certificats de travail justifiant de la nature et de la durée de l'emploi occupé.

Ces candidats doivent fournir un rapport d'activités professionnelles qui constitue le support de l'évaluation de l'épreuve de soutenance de projet.

## Horaires hebdomadaires

### Répartition des modules par semaine de formation

Calcul sur : 36 – 6 = 30 SEMAINES première année = 840 + 210 h(stage) 28h/semaine

34 – 6 = 28 SEMAINES seconde année = 756 + 245h (stage) 27h/semaine

Modules	Enseignements	Total horaire	Horaire hebdomadaire					
			1 <sup>ère</sup> année			2 <sup>ème</sup> année		
			cours	TD	TP	cours	TD	TP
<b>Module 1 :</b> <b>CONSEIL ET EXPERTISE TECHNOLOGIQUES</b>	1.1. Alimentation – Santé - Hygiène	261	2	1	1,5	2	1	1,5
	1.2. Sciences physiques et chimiques appliquées	90	0	0	3*	/	/	/
	1.3. Habitat - Logement	275	2	1	1,5	2	1	2
	1.4. Economie – Consommation	120	2	1,5	0,5	/	/	/
	1.5. Méthodologie d'investigation	30	1	0	0	/	/	/
<b>Module 2 :</b> <b>ANIMATION FORMATION</b>	2.1. Intervention sur le quotidien et son évolution	15	0,5	0	0	/	/	/
	2.2. Techniques d'animation et de formation	45	0,5	1	0	/	/	/
	2.3. Connaissance des publics	159	1,5	1	0	1,5	1,5	0
	2.4. Méthodologie de projet	28	/	/	/	1		
<b>Module 3 :</b> <b>COMMUNICATION PROFESSIONNELLE</b>	3.1. Communication écrite et orale	60	0	1	1	/	/	/
	3.2. Design de communication visuelle	30			1			
<b>Module 4 :</b> <b>TRAVAIL EN PARTENARIAT, INSTITUTIONNEL ET INTER INSTITUTIONNEL</b>	4.1. Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions	154	/	/	/	3,5	2	0
	4.2. Analyse du fonctionnement des organisations							
<b>Module 5 :</b> <b>GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE OU DANS UN ETABLISSEMENT</b>	5.1. Démarche qualité	14	/	/	/	0,5	0	0
	5.2. Techniques de gestion des ressources humaines	42	/	/	/	1,5	0	0
	5.3. Aménagement des espaces de vie	56	/	/	/	0,5	0	1,5
	5.4. Design d'espace		/	/	/			
	5.5. Design de produits		/	/	/			
	5.6. Circuits des repas, du linge, des déchets		/	/	/			
	5.7. Gestion budgétaire	28	/	/	/	1	0	0

<b>LVE</b>		116	0	2	0	0	2	0
<b>Actions professionnelles</b>		87	0	1, 5* *	0	0	1,5	0
<b>TOTAL HORAIRE ETUDIANTS</b>		<b>1610</b>	9,5	10	8,5	13,5	9	5
			<b>28</b>		<b>27,5</b>			

\* dont 0,5 h dans le cadre des travaux pratiques à visée éducative

\*\* dont 0,5h pour l'enseignement de culture d'expression française

Les enseignements de 3-1 et 3-2 doivent être traités en co-animation : enseignants de STSMS et arts appliqués

#### RECAPITULATIF :

	<b>Total horaire</b>	<b>Horaires</b>	
		<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>2<sup>ème</sup> année</b>
TOTAL ETUDIANTS	1610	28/semaine	27,5/semaine
		840	770
TOTAL PROFESSEURS	/	46,5/semaine	41,5/semaine
STAGES	455	6 semaines 210	7 semaines 245
<b>TOTAL FORMATION</b>	<b>2065</b>	<b>1050</b>	<b>1015</b>

## ANNEXE 1

<b>DC1 / CONSEIL ET EXPERTISE A VISEE SOCIO EDUCATIVE DANS LES DOMAINES DE LA VIE QUOTIDIENNE</b>		
	DC1A	C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, l'habitat, l'insertion, l'alimentation –santé...
		C1.5 Concevoir, élaborer des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions
		C1.8 Assurer la qualité du service rendu
		C1.9 Coordonner une équipe
	DC1B	C1.6 Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement
		C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective
	DC1C	C1.1 Assurer une veille technique, scientifique et juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne
		C1.2 Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de l'évolution des savoirs, des techniques et de l'expérience
		C1.3 Assurer auprès des personnes, des groupes, des institutions, des actions de conseil et/ou d'information pour aider aux prises de décision
<b>DC2 / INTERVENTION SOCIALE</b>		
<b>ISIC : INTERVENTION SOCIALE D'INTERET COLLECTIF<sup>8</sup></b>	DC2AB	C2.A.1 Impulser, participer et/ou concevoir et conduire des actions collectives de conseils, d'information auprès des groupes dans les domaines de leur vie quotidienne
		C2.A.2 Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif
		C2.A.3 Elaborer, accompagner et mettre en œuvre un plan d'aide négocié avec le groupe
		C2.A.4 Conduire des actions visant à mutualiser les ressources des membres du groupe concernés par des problématiques communes
		C2.A.5 -Identifier et analyser les dynamiques territoriales
		C2.A.6 Inscrire des actions dans les dynamiques territoriales existantes et/ou participer à l'émergence de ces dynamiques
<b>ISAP : INTERVENTION SOCIALE D'AIDE A LA PERSONNE<sup>9</sup></b>	DC2AB	C 2.B.1 Diagnostiquer une situation
		C2.B.2 Elaborer, accompagner, mettre en œuvre et évaluer un plan d'aide négocié
		C2.B.3 Evaluer les résultats de l'intervention
<b>ISAF : INTERVENTION SOCIALE D'ANIMATION ET DE FORMATION</b>	DC2C	C2.C.1 Concevoir des actions de formation avec des groupes et des personnes dans les domaines de la vie quotidienne
		C2.C.2 Conduire des actions d'animation et de formation
		C2.C.3 Evaluer les actions mises en place
<b>DC3 / COMMUNICATION PROFESSIONNELLE</b>		
	DC3	C3.1 Elaborer une communication à visée stratégique à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution
		C3.2 Transmettre des informations auprès de différents publics, des professionnels et des partenaires, auprès de son institution
		C3.3 Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique et déontologique (avec la personne aidée, les collègues, les partenaires, les élus)
		C3.4 Transférer les connaissances professionnelles et les compétences du CESF
<b>DC4 / IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLESPARTENARIALES, ET INTER-INSTITUTIONNELLES</b>		
	DC4A	C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle
		C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles
		C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires
	DC4B	C4.3 Représenter l'institution
		C4.4 Assurer une fonction de médiation
		C4.5 Assurer une fonction de négociation
		C4.6 S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluri professionnel et/ou pluri institutionnel

